

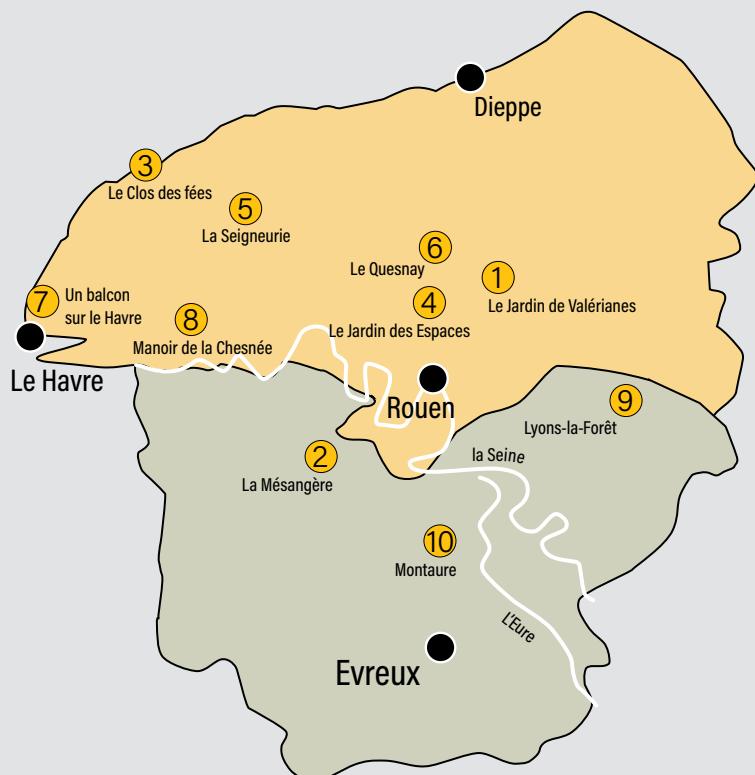
Le Jardin de Valérianes et 9 jardins en Normandie (Seine-Maritime et Eure)



La Mésangère
Le Clos des fées

SOMMAIRE

1 Le Jardin de Valérianes	3
2 Le parc du château de la Mésangère	9
3 Le Clos des fées	14
4 Le Jardin des Espaces	17
5 La Seigneurie, en Pays de Caux	20
6 Le Quesnay, à Saint-Saëns	24
7 Un balcon sur Le Havre	28
8 Manoir de la Chesnée	32
9 A la recherche des perspectives, en pays de Lyons	36
10 Montaure, un petit jardin secret	39
11 Le patrimoine bâti dans les parcs et jardins en Normandie	42
12 Activités de l'Association des Parcs et Jardins	47
13 Index des 165 parcs et jardins dans les 17 dernières éditions	50



L'art des jardins occupe une place singulière parmi les arts. A la croisée de l'architecture, de la peinture, de la poésie et même de la musique, il compose une œuvre vivante, en perpétuelle métamorphose sous l'effet du temps et des saisons. Cette dimension éphémère et évolutive lui confère une profonde humanité, qui résonne en chacun de nous.

En Normandie, la beauté et la diversité des parcs et jardins témoignent d'une histoire culturelle riche, façonnée par la proximité de la mer et la position stratégique de la région, véritable transition entre le nord et le sud de l'Europe. Bénéficiant d'un climat clément et d'une terre généreuse, ces jardins se sont épanouis sous la main experte de jardiniers passionnés. Héritiers de traditions séculaires, ils mêlent influences classiques, élans romantiques, réminiscences d'explorations lointaines et préoccupations contemporaines. Sculptés par le temps et l'histoire, ils constituent un patrimoine vivant, où chaque allée, chaque bosquet, chaque miroir d'eau raconte une histoire singulière.

Bien plus que de simples écrins de verdure, ces jardins sont des lieux d'inspiration et d'expérimentation. Ils accueillent sculptures et œuvres d'art, nourrissent l'imaginaire des peintres, des poètes et des musiciens, et offrent un cadre propice à la méditation philosophique. Mais ils sont aussi des laboratoires du vivant, où l'on acclimate des essences rares, on plante des arbres résistants aux changements climatiques, on teste des pratiques respectueuses de la biodiversité et on façonne les paysages de demain. Ainsi, l'art des jardins en Normandie s'inscrit dans une double temporalité : il honore un passé prestigieux tout en relevant les défis du futur. Espace de transmission, de créativité et d'émotion, il incarne cette alliance subtile entre la main de l'homme et le souffle de la nature, offrant un spectacle en perpétuel renouvellement.

Edith de FEUARDENT

Présidente de l'Association des Parcs et Jardins de Normandie, Eure & Seine-Maritime



La Gazette des Parcs et Jardins permet cette année de découvrir plusieurs jardins que l'on peut qualifier de secrets. Ils ont été créés, souvent autour de leur domicile, par des propriétaires qui se sont pris au jeu, ont développé des compétences, et fait parfois, mais pas toujours, appel à des paysagistes de notre région. C'est ainsi que Samuel Craquelin a dessiné deux jardins, très différents, au Havre et au manoir de la Chesnée.

Ces propriétaires acceptent généralement de partager leur passion lorsque des groupes d'amateurs de jardins (comme les membres de notre association) leur en font la demande. Les articles de cette revue permettent d'avoir un aperçu des démarches qui les ont conduits aux réalisations ici illustrées, ainsi que des difficultés qu'ils ont parfois dû surmonter.

Nous poursuivons notre mission de mise en valeur de nos parcs et jardins, qu'ils soient publics ou privés, ouverts ou non à la visite. C'est un très riche patrimoine, dont nous avons présenté 165 sites (leur liste est page 50) dans nos 17 dernières publications. Celles-ci sont consultables gratuitement sur le site parcs-jardins-normandie.fr (onglet : Gazettes), accessible aussi avec le QR code ci-contre. Il est possible également de commander les éditions passées comme indiqué en page 51.

Benoît de FONT-RÉAULX
Rédacteur en chef





Allée d'ifs et *Cornus alternifolia argentea*

Le Jardin de Valérianes

un écrin de verdure aux mille nuances

Si l'on demandait à Michel et Marylin Tissait de définir leur création en trois mots, leur réponse serait sans appel : « un jardin de jardinier ». Ce couple passionné, installé à Buchy, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Rouen, a transformé depuis 1982 des terrains ordinaires en un chef-d'œuvre horticole qui s'étend aujourd'hui sur 12 000 m², en bordure du Pays de Bray, dans un paysage sylvopastoral doucement vallonné.

Une œuvre à quatre mains

Tout commence modestement en 1982, sur les 2 000 m² entourant leur maison. Sans plan prédefini mais grâce à une terre d'une qualité exceptionnelle et une énergie inépuisable, ils plantent leurs premiers massifs d'annuelles et d'arbustes tout en laissant de larges pelouses comme aires de jeu pour leurs deux filles Valérie et Anne. Mais peu à peu, les pelouses vont se rétrécir au profit des plantations. En effet, inspirés par la lecture de revues spécialisées, par les visites de jardins emblématiques comme les Jardins de Bellevue et le Jardin Plume, la rencontre de professionnels avisés et surtout un voyage déterminant en Angleterre, Michel, jardinier de métier



Muehlenbeckia complexa recouvrant le local d'accueil - © BFR

au CHU de Rouen, et Marylin, alors novice en jardinage, élargissent rapidement leurs ambitions.

Peu de temps après, ils acquièrent une autre parcelle de 2 000 m² qu'ils plantent et aménagent avec passion dans l'esprit des jardins anglais. Ainsi naît et se développe le premier jardin de 4 000 m².

En 1992, leur créativité et leur rigueur sont récompensées par le Prix Jardiland National, qui les place sous le feu des projecteurs. En 1996, le couple ouvre son jardin au public et décroche le prix Bonpland, décerné par la Société nationale d'horticulture de France (SNHF). Ils sont à l'honneur dans de très beaux reportages de la presse.

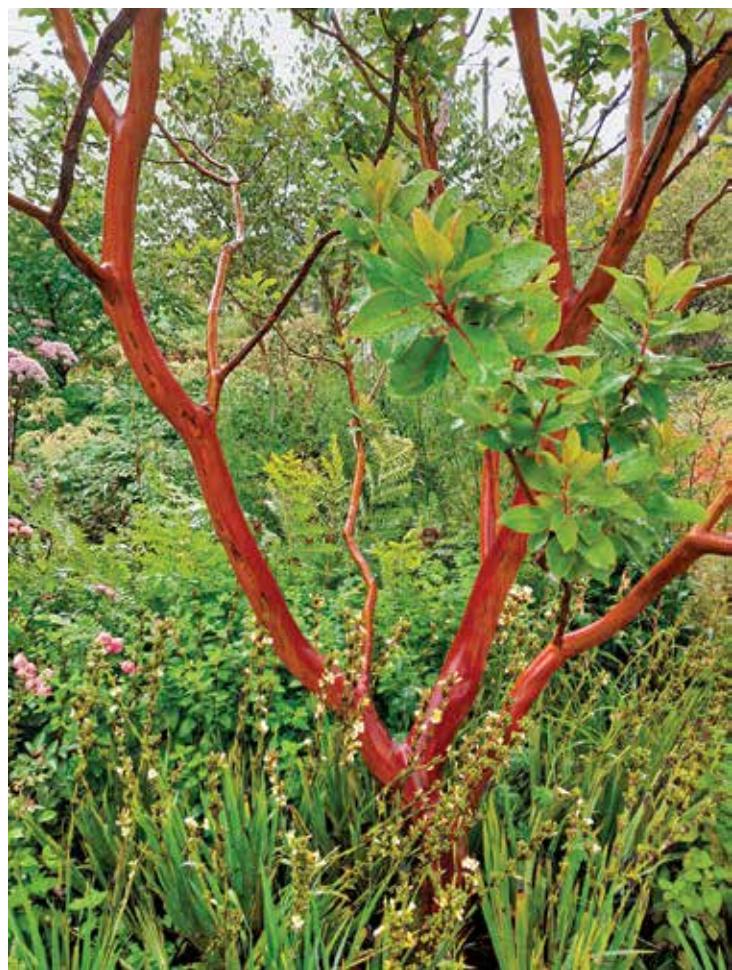


Mixed borders en juillet

Une composition subtile et généreuse

Ce premier jardin, d'inspiration anglaise, offre une promenade enchanteresse le long des allées engazonnées qui serpentent entre les mixed borders simples ou doubles. Dans les chambres de verdure, hostas, graminées, *Polygonum*, anémones du Japon, hydrangéas et de très nombreuses autres plantes vivaces colonisent les espaces tout en maintenant un bon équilibre grâce au doigté de Marylin.

Derrière les mixed borders, quelques grimpantes et des arbustes intéressants pour leur feuillage ou leurs écorces, rythment le panorama. Aux détours des allées, le visiteur tombe sur de belles surprises: une roseraie égaie une terrasse circulaire en briques anciennes, une petite serre charmante, annoncée par sa réplique métallique à ciel ouvert, une grille incitant à la promenade dans la forêt toute proche... Chaque espace est pensé pour ravir le passionné de plantes, divertir le promeneur grâce à la variété des thématiques et combler le visiteur en quête de sérénité.



Arbutus andrachnoides



Bassin entouré de traverses de chêne

Un jardin vivant, pensé pour l'accueil

Le bon accueil des visiteurs est une priorité pour les Tissait. Un parking aux pelouses parfaitement intégrées témoigne de cette attention. De même, la charmante cabane de verdure plonge immédiatement le touriste dans l'ambiance du lieu où Dame Nature est prioritaire.

En 2013, notre Association des Parcs et Jardins de Normandie (à l'époque ARPJHN) a remis à Maryline et Michel Tissait le prix du Jardin d'agrément. En 2014, le Jardin de Valérianes s'est classé sixième dans l'émission Le Jardin préféré des Français, confirmant sa place dans le cœur du public.

Une passion en constante évolution

Cependant, une fois arrivé à maturité, le premier jardin n'assouvit plus les plus grands rêves de ses propriétaires : Michel voudrait un vaste plan d'eau et Marylin aimerait planter des centaines de plantes acidophiles... Or, en 2001, le rêve devient réalité: une parcelle de 8000 m², répondant aux critères,

est en vente juste en face de leur maison. L'achat réalisé, le nouveau terrain va permettre la création d'un grand bassin romantique, entouré d'une riche collection de plantes acidophiles, notamment des *Acer*, *Cornus*, *Hydrangea* et spécimens rares.

Cette extension devient peu à peu une création originale, très personnelle, différente du premier jardin et totalement dépayssante par le choix des végétaux, achetés pour la plupart dans la pépinière d'Emmanuel de la Fonchais.

Dès l'entrée, le visiteur se trouve devant une alternative presque philosophique : doit-il bifurquer vers le sentier de droite ? Ou bien emprunter celui de gauche, chaque itinéraire offrant des vues différentes du jardin... Attirés par les touffes de fougères, alternant avec les massifs d'hortensias, nous nous engageons dans l'allée de gauche.

Le cheminement au sein du deuxième jardin est un véritable voyage botanique, où chaque détour offre une surprise visuelle et sensori-

elle. L'attention portée à la diversité végétale et à la mise en scène naturelle transforme la visite en une expérience revigorante.

Ainsi, parmi les découvertes, l'*Arbutus andrachnoides*, hybride de l'arbousier commun et de l'arbousier de Chypre, se distingue par son écorce rougeâtre qui pèle en plaques, conférant à l'arbre un aspect texturé.

Le jardin abrite une collection remarquable de 150 variétés d'hostas, une cinquantaine de variétés d'*Acer* et une vingtaine de *Cornus*. Chez les hostas, des variétés comme 'Avocado', 'Sum of All' ou 'Fire and Ice' se démarquent par leur feuillage particulier ou leur parfum subtil, tandis que l'*Hosta 'Empress Wu'* est intéressant du fait de sa grande taille (jusqu'à 1,5 m). Les hostas ne sont pas trop attaqués par les limaces car celle-ci sont éliminées par les nombreux prédateurs vivant dans le jardin : hérissons, grenouilles, crapauds, grives et merles.

Le terrain, relativement plat, se prête à la flânerie le long des allées de gazon. Au gré des méandres du



Passage en granit sur le grand bassin



Hostas sous un *Acer palmatum 'Seiryu'*

chemin, nous atteignons une clairière humide où chantent les oiseaux. Puis nous accédons au plan d'eau de 300 m², tant rêvé, qui se révèle subitement à ce stade de la promenade. Nous traversons le gué, admirons la bonne santé des nénuphars, cantonnés dans leur espace grâce aux mains expertes des propriétaires. La vie y foisonne : Michel évoque l'équilibre naturel et fragile qui s'est installé en quelques années dans ce petit univers où les plantes et les animaux cohabitent en bonne intelligence, sans apport de traitements phytosanitaires.

Nous cheminons autour du bassin, dans un décor de plantes asiatiques issues de Chine, du Japon et de

Taiwan. La légèreté des feuillages découpés, le port élégant des arbres, la beauté de leurs troncs, de leurs écorces, de leur forme, contribuent à l'harmonie subtile du lieu. De plus, les arbres adultes bénéficient d'une taille en transparence qui ajoute lumière et légèreté à l'ensemble. Après avoir longé les berges du plan d'eau et admiré les jeux d'ombre et de lumière créés par les feuillages ciselés, nous sommes guidés vers une succession de massifs soigneusement agencés et taillés. Parmi les coups de cœur de Marylin, citons l'*Acer tegmentosum*, apprécié pour son écorce rayée, ou encore l'*Acer palmatum 'Eddisburry'*, dont le bois rouge illumine le paysage d'hiver.



Acer dissectum 'Garnet'

Un entretien minutieux

Pendant la haute saison, huit heures de travail quotidien sont nécessaires pour préserver la beauté des lieux. Michel et Marylin appliquent des techniques respectueuses de l'environnement : paillage au bois raméal fragmenté, compost maison, et taille printanière préservant la biodiversité.

Une passion partagée

Créé avec la complicité de pépiniéristes locaux et enrichi par des décennies d'expérience, ce jardin reflète l'âme de ses propriétaires. Michel et Marylin Tissait ont su allier technique et spontanéité, rigueur et créativité pour mieux apprivoiser le monde exubérant du végétal. Les Jardins de Valérianes sont bien plus qu'un jardin : ils incarnent un art de vivre où la passion pour les plantes se mêle à une quête perpétuelle de beauté et d'harmonie. L'agencement du jardin repose sur une alternance de clairières et de zones ombragées, offrant des microclimats adaptés aux différentes espèces. Quelques fauteuils en teck nichés sous la ramure, un banc discret face à une perspective, invitent le visiteur en quête de sérénité à s'asseoir et contempler.

Un dialogue avec la nature

Loin d'être figée, la composition du jardin évolue au fil des saisons et des expérimentations des propriétaires. Michel, passionné par l'équilibre écologique, veille à ce que chaque plante trouve sa place et s'épanouisse

sans engrais chimiques ni pesticides. Cet engagement se traduit par une faune florissante : grenouilles, libellules et oiseaux animent le plan d'eau, tandis que papillons et abeilles butinent les fleurs en toute quiétude. Marylin, quant à elle, met à profit son sens esthétique pour sélectionner des plantes aux textures et couleurs complémentaires. Les compositions favorisent des contrastes subtils : le feuillage nuancé des Hosta se marie aux teintes éclatantes des Acer, tandis que les floraisons délicates des Hydrangea viennent adoucir l'ensemble.

Un jardin pour tous les sens

Chaque détail est pensé pour enrichir l'expérience du visiteur, qu'il soit amateur de botanique ou simple curieux. Les odeurs se mêlent aux couleurs : le parfum délicat des hostas fleuris, les notes boisées des arbustes taillés et l'humidité du sol près du bassin participent à l'immersion.

"Créer un jardin, c'est croire en demain"

(Audrey Hepburn)

Fruit de l'imagination, des compétences et du labeur de Michel et Marylin Tissait, le jardin de Valérianes est bien plus qu'un simple espace végétal. Il incarne un amour profond pour la nature et une vision tournée vers l'avenir, où le rêve prend vie sous la forme d'un paysage vivant.



Un espace d'inspiration japonaise



Le gîte rural - © BFR



Michel et Marylin Tissait

Pour les visiteurs, ce lieu est une ode à l'art des jardins, cet équilibre subtil et exigeant entre la main de l'homme et la puissance de la nature, où chacun trouve l'inspiration et l'émerveillement dans une harmonie à ciel ouvert.

Texte : Edith de Feuardent

Photos : Michel et Marylin Tissait

Le Jardin de Valérianes se trouve sur la route d'Ennecuit, à Bosc-Roger-sur-Buchy, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Rouen. Il est largement ouvert au public et comprend un gîte pour 2 à 4 personnes, ouvert aux mêmes périodes que le jardin, du 15 mai au 15 septembre.

*NOMBREUSES informations sur le site :
<http://jardindevalerianes.e-monsite.com>*



Le parc du château de la Mésangère

L'existence de La Mésangère semble attestée depuis le XV^e siècle, mais le premier château fut entièrement détruit en 1592 par le duc de Mayenne, second fils de François Ier et l'un des chefs militaires de la Ligue catholique. Un riche négociant écossais installé à Rouen, Guillaume Scott, acheta le domaine en février 1659, et commence alors la période faste de La Mésangère. Il semble qu'il se soit d'abord attaché au parc, dans l'objectif d'agrandir la demeure ensuite. Les dimensions restreintes du bâtiment par rapport à l'ampleur du parc, ainsi que son plan asymétrique, laissent supposer que le projet initial d'une demeure à la hauteur de la fortune et des prétentions de Scott ne fut pas mené à bien, en raison de la disparition de Guillaume Scott en 1679 et de celle de son fils Guillaume II Scott

trois ans plus tard. Le duc d'Harcourt, alors Vice-Président de la Demeure Historique, soulignait en 1960 cette dichotomie des lieux : *Les terrasses, les fossés, les avenues, les perspectives de La Mésangère, où Madame de La Sablière fit de longs séjours, toute cette construction savante due au génie de Le Nôtre subsiste encore aujourd'hui, grâce à une suite ininterrompue de propriétaires éclairés. Mais la demeure pour laquelle ces extérieurs ont été réalisés n'a jamais pu être achevée, et ce parc admirable, en ne répondant plus au centre qui le justifiait, est devenu comme le reflet de lui-même, un lieu enchanteur et enchanté que Watteau aurait pu choisir pour servir de décors aux personnages troublant issus de son rêve.*



Parterre du fer à cheval

La tradition donne André Le Nôtre comme créateur du parc et des jardins de La Mésangère, cette attribution n'étant pas établie de manière certaine. Nous n'avons par ailleurs retrouvé aucune description ni représentation iconographique permettant de connaître la physionomie des jardins d'agrément qui entouraient le château de La Mésangère au XVII^e siècle, ou l'existence et l'emplacement des parterres fleuris. En revanche, la composition générale du parc a été conservée. Cette composition est décrite dans une expertise datée du 7 décembre 1675, réalisée à la demande du propriétaire par le lieutenant général des Eaux et Forêts de la maîtrise de Rouen. Elle est décrite de nouveau, un siècle plus tard, dans le terrier de La Mésangère rédigé vers 1777. Mais hélas, le plan général accompagnant ce terrier ne semble plus exister. Le parc dans sa composition supposée d'origine a ainsi traversé les siècles sans altération majeure, si ce n'est les amputations et divisions des terres et bois hors des murs.

Le parc est clos par des murs en briques ou en bauge, certains confortés par des harpages en pierre ou des contreforts, et par des sauts de loup maçonnés en briques. Ces ha-ha préservés permettent de profiter du grand paysage autour du domaine. Des paires d'imposants piliers en assises alternées de briques rouges et de pierres blanches avec corniches en pierre cantonnent la grille d'entrée et certaines autres portes. D'autres piliers, plus simples, portant des boules de pierre, se dressent de part et d'autre d'accès secondaires du parc. Les piliers de l'entrée du domaine supportaient



La grille du XVIII^e siècle

chacun la statue d'un cerf couché, aujourd'hui en grande partie ruinés. Si la belle grille centrale en fer forgé a été rapportée en 1793 du château de Fumechon (La Mésangère ayant été acquise à cette époque par M. Chrestien de Fumechon), ces deux sculptures existaient dès le XVII^e siècle. D'une part, le cerf fait partie des armes des Scott, d'autre part le terrier de La Mésangère mentionne la *grille de fer nommée la porte aux cerfs*. Les onze statues qui se rencontrent à l'intersection de certaines allées du parc, inspirées de la



Vers le grand paysage



Statue de Cupidon

mythologie grecque, furent installées au cours du XVIII^e siècle (certaines sont datées de 1721, d'autres de 1772). Elles sont de facture et de matériaux différents. Copies de statues de Marly, rien ne prouve qu'elles aient été créées pour La Mésangère. Deux d'entre elles portent sur leur socle la signature de Mille, un sculpteur qu'on ne peut identifier avec certitude.

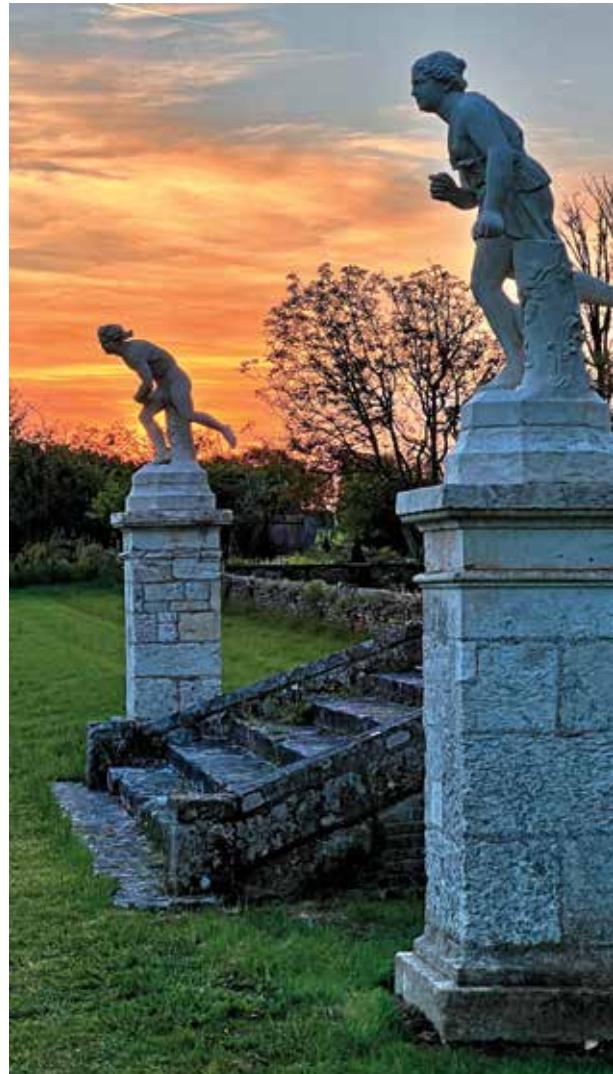
La tempête de 1999 aura probablement été l'épisode le plus dévastateur pour le parc. Les grands tilleuls et marronniers, laissés depuis longtemps en port libre et peu élagués, ont été victimes des puissantes rafales, écrasant parfois des portions entières de murs. Par miracle, la glacière et les statues ont été épargnées, à l'exception de celles de la grille d'honneur. Quelques travaux de replantation d'alignements ont été entrepris au début des années 2000, mais l'ensemble des dégâts n'a pas été traité et le parc a ensuite été laissé sans entretien régulier.

Depuis notre acquisition en 2019, nous cherchons à redonner une figure lisible au parc, avant d'entamer des travaux de replantation. Le parc étant classé Monument Historique en totalité et, pour la plus grande partie, protégé au titre des sites classés depuis 1925, c'est sous la double tutelle de la DRAC et de la DREAL que ce projet devra être mené.

Après de gros travaux de nettoyage, nous avons décidé d'ouvrir le parc au public et avons fait réaliser par les services de l'ONF une étude sécuritaire et sanitaire ayant conduit à des abattages et élagages sur l'axe principal du parcours.

Une campagne de restauration des statues a ensuite été menée de 2021 à 2024 dans le cadre d'un projet de création d'un parcours de visite éducative et culturelle, ouvert aux groupes scolaires et au public, soutenu par les fonds européens LEADER. Cette campagne a permis de supprimer les armatures de fer introduites lors de précédentes restaurations et de les remplacer par des goujons en fibre de verre, de remplacer les joints en ciment par des joints à la chaux, de refixer des éléments démantelés et de restaurer les socles. Nous protégeons les statues pendant l'hiver par des bâches en coton de type militaire (choisies sur les conseils du château de Versailles), et les traitons avec un algicide au printemps.

Un potager fleuri a été redessiné en bordure de la mare qui se trouve au pied du château, dont l'alimentation provient du drainage des pâtures et de l'eau des toitures. A proximité immédiate de la terrasse donnant sur la mare, ce potager est un lieu intimiste qui nous permet de cultiver légumes, plantes aromatiques et fleurs, et de nous tenir dans un espace à taille humaine.



Statues d'Hippomène et Atalante



Le potager

Nous en avons profité pour incorporer à l'extrême du potager un bassin d'assainissement phytosanitaire, le traitement des eaux usées étant réalisé par un filtre vertical planté de roseaux sur une superficie de 20 m², avec une capacité de traitement de 1 500 litres/jour, pour une occupation moyenne de dix personnes. Les eaux filtrées sont ensuite rejetées dans la mare. Cette installation, choisie pour remplacer l'ancienne fosse septique sans dénaturer les lieux, a reçu la conformité du SPANC (Service public d'assainissement collectif). Il fonctionne parfaitement et sans nuisances.

Les murs en brique ou en bauge ont été libérés du lierre, reconstruits partiellement (travaux d'urgence), et la couverture du mur en bauge bordant le domaine au sud a été remplacée. Il reste beaucoup à faire sur ces ouvrages qui ont subi l'épreuve du temps ainsi que de mauvaises restaurations au ciment. Sur certains, nous nous efforçons de redonner leur forme aux poiriers palissés qui subsistent, avec une certaine satisfaction de voir que les tailles de l'année précédente rajeunissent les sujets, et nous comblons les manques.

La reprise du mur d'enceinte nord, très édenté par les chutes de tilleuls et marronniers, nous a conduits à demander une autorisation d'abattage préalable des vieux tilleuls et marronniers clairsemés le long du mur, en vue de la replantation d'alignements reprenant le dessin historique.

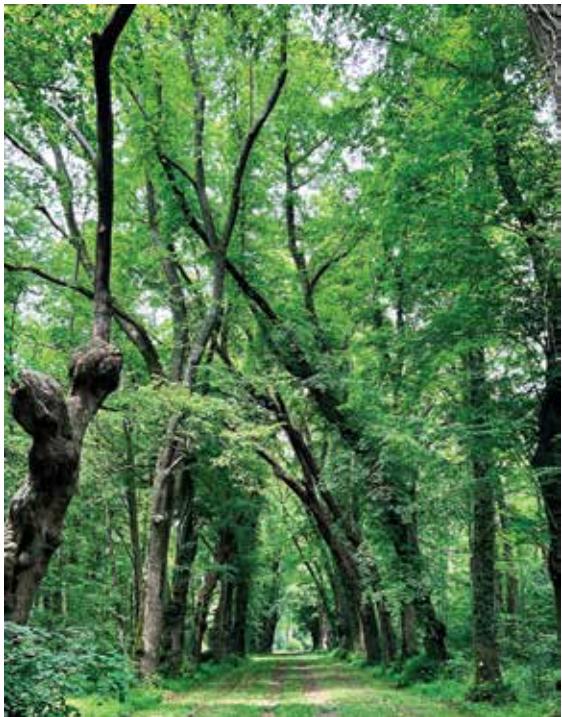
A la demande de la DRAC et de la DREAL, ces opérations d'abattage et de replantation devront être précédées par la réalisation d'une étude historique et paysagère



Traitements phytosanitaire des eaux



Rajeunissement des poiriers



Alignements âgés



Plan 1820

afin de compléter de précédentes études réalisées au début du siècle et de définir un plan de replantation et de gestion des espaces boisés. La replantation d'alignements est une opération complexe lorsque l'on cherche à maintenir une certaine présence visuelle : peut-on garder certains sujets, ou certains groupes ?

Faut-il procéder par tranches espacées de plusieurs années ? Quelles essences sont à privilégier en fonction de l'option choisie (les hêtres peuvent pousser à l'ombre d'autres arbres, les tilleuls beaucoup moins) ? Quelles essences choisir face aux contraintes du réchauffement climatique ? Nous espérons définir un plan d'actions et nous positionner sur les choix à opérer au regard des essences à retenir (en intégrant la contrainte climatique), de la conduite des arbres (libre ou en palissade), voire de la replantation de charmilles (avec ses contraintes d'entretien), de la recréation d'allées ou de parterres si leur présence passée est avérée. Un programme de fouilles (ou l'utilisation d'autres techniques telles que les relevés du programme LIDAR, bientôt disponible en Normandie, ou l'utilisation de moyens lasers ou électriques) permettra peut-être de le savoir.

Enfin, la recherche de documents et l'exploitation de toutes les archives disponibles pourra peut-être aider à lever les parts d'ombre qui subsistent, car en l'état des connaissances, La Mésangère conserve en partie le mystère qui fait aussi son attrait.

Nicolas Bichot



Nicolas et Sandra Bichot

Le château de La Mésangère est à Bosquérard de Marcouville, 27520 Les Monts du Roumois à 15 km à vol d'oiseau au SO de Rouen.

*Il est ouvert au public aux horaires indiqués sur le site
www.chateaudelamesangere.com*

ou sur réservation : 06 15 38 55 35



La mer par dessus la Falaise

Le Clos des fées un jardin sur la falaise

Le Clos des fées est un jardin contemporain original. Il domine la mer que l'on devine au loin, juché sur la falaise de craie et de silex qui atteint dans cette partie de la Côte d'Albâtre près de 70 mètres de hauteur. La Municipalité de Paluel en a confié la création en 2013 à l'agence d'Architecture CoBe et à l'agence *Mutabilis*, Paysage et Urbanisme.

Parrain et marraine ont veillé sur la naissance du clos des fées et lui ont transmis leurs propres noms juxtaposés : *Le Clos-Masure* d'abord, cet ensemble architectural traditionnel du Pays de Caux, bordé sur quatre côtés par une double haie de hêtres plantés en quinconce sur un talus, laquelle protège les bâtiments du vent de mer : habitation, étable, grange, resserre, pigeonnier et bien sûr la mare. Et puis, dans un tout autre registre, la *Fée Electricité*, celle de la fresque de Raoul Dufy, un Havrais, celle qui rendit possible la création et le financement par la Commune de ce jardin. Car Paluel accueille aussi à quelques pas de là, en contrebas de la falaise, masquée aux regards, la Centrale nucléaire d'EDF mise en service en 1985.

Le village de Paluel proprement dit est quant à lui situé dans la vallée, au bord de la Durdent, un petit fleuve côtier d'à peine 15 kilomètres de long qui descend du plateau de Caux pour se jeter dans la mer, écartant la falaise à cet endroit pour laisser place à la petite station balnéaire de Veulettes-sur-Mer, créée au début du siècle dernier.

Le Clos des fées est un jardin largement ouvert au public qui couvre près de 2,5 hectares. Il se situe dans le prolongement de la partie habitée du hameau de Conteville sans qu'aucune limite visible ne le sépare véritablement du village,



L'espace culturel

serré autour de son Église. Le jardin inclut lui-même un ensemble de dix-huit habitations nouvelles faites de bois et de chaume, harmonieusement intégrées et louées à l'année. Un espace culturel, lui aussi construit de bois, de verre et d'acier inoxydable tient le centre du lieu. Son entrée est parée de murs végétaux et il accueille tout au long de l'année des concerts et toutes sortes de manifestations publiques ou privées organisées par la Municipalité. Cette dernière, propriétaire des lieux, est présidée depuis 2020 par son Maire M. Didier Gaston. Sophie Bellest, la Directrice, veille sur place au bon fonctionnement de l'ensemble et de son petit monde.

Mais allons maintenant flâner à la découverte du jardin.

Il faut tout d'abord aller jeter un coup d'œil à la mer que l'on distingue au loin dans son halo de brume, par-delà la falaise. Par beau temps le regard porte au large de Fécamp et son parc d'éoliennes marines que l'on devine au travers d'une composition aérienne de fers et de guirlandes de silex ramassés sur la plage, œuvre d'Anne-Sophie Perrot.

Le Clos des fées est un jardin contemporain qui puise son inspiration dans la tradition de ce coin du Pays de Caux et dans le même temps assume des lignes strictes, des matériaux et un design de notre temps.

Mais revenons en arrière devant le bâtiment principal où, protégées du vent de mer, les fées prennent leur bain dans un bassin rectangulaire, alimenté par le jallissement de quatre fontaines et où s'épanouissent des nymphéas.



Un cheminement nous emmène alors dans les buissons où il faut se frayer un chemin. On y découvre, mêlées à la végétation de grandes structures tressées de branches de saules : les nids des fées.

Nous atteignons ensuite les *Résilles d'Eau* : une série de noues, fossés drainants plantés de petits saules et de *Gunnera manicata*, par lesquelles les eaux de pluies sont dirigées puis recueillies dans des bassins engazonnés. De place en place, les troncs des saules ou les poteaux de bois attirent le regard par la présence de drôles de petits champignons blancs en guirlandes qui captent la lumière. Il s'agit en réalité de compositions de la céramiste Rouennaise Frédérique Burel dont les œuvres

de grès émaillé de blanc éclairent le jardin en maints endroits.

Mais le pas est irrémédiablement attiré par le foisonnement de vivaces en fleurs des *Planches de Couleurs*. Il faut pour les atteindre contourner d'abord le bassin des prêles en faisceaux serrés pour gagner plus loin les sièges alliant l'inox et le bois, buriné par le vent marin. Ils ont été spécialement dessinés pour le jardin. La profusion de vivaces s'entremêle, brandissant les hampes fleuries dans un désordre tout d'apparence, qui tranche avec la rigueur géométrique du dessin rectiligne des parterres. Des bâtiments de bois entourent l'espace ; ils bornent le regard et recréent l'intimité intérieure du clos-masure originel. Des cheminements engazonnés permettent d'admirer de près, au gré des saisons, les plantes colorées, mêlées de graminées. De multiples variétés d'euphorbes dressent leurs inflorescences jaune-vert et donnent un éclat lumineux aux feuillages plus sombres.

Plus loin encore on atteint le *Jardin Potager* bordé de groseillers et dont les bacs attendent des légumes et de nouvelles plantes aromatiques et médicinales.



Mais le regard déjà s'échappe, happé par une Installation insolite, œuvre de Maggy Seyer. La sculptrice était une amie, pleine d'invention, subitement disparue peu après la rédaction de cet article. Elle résidait tout à côté, aux Petites Dalles, station balnéaire au charme nostalgique. Sa structure de bambous exotiques émerge dans la complexité de son architecture entrecroisée, bravant les bourrasques d'hiver. Elle invite à lever le regard vers le défilé rapide des nuages qui se pressent. Quand un rayon de soleil vient opportunément projeter au sol le treillis d'ombres entrelacées de la sculpture.

Deux jardiniers, Kevin Carmon et David Quenouille, veillent tout au long de l'année sur ce jardin hors norme, sur son entretien, son renouvellement, alors même que les embruns marins, un jour de tempête, peuvent en quelques heures ruiner des mois de patientes attentions. Il faut choisir chaque plante, ménager des espaces protégés, sélectionner avec soin les espèces halophytes résistantes, car dans le verger voisin, même les feuilles des pommiers montrent les stigmates de la morsure des vents de mer. L'équipe



L'installation de Maggy Seyer



Les topiaires émergent des gauras en fleurs



Le bassin des prêles



Le nid des fées

de jardiniers organise au cours de l'année toute une série de visites guidées et d'ateliers : taille de fruitiers, taille de rosiers, bouturage et, fin septembre, échanges de plantes destinées aux jardiniers en herbe ou à ceux plus chevronnés du voisinage.

Le climat maritime semble profiter aux buis qui paraissent, à ce stade, épargnés par la pyrale qui décime les parcs de l'intérieur des terres. Les topiaires, traditionnellement isolées pour faire apprécier leur silhouette sculptée, sont ici traitées avec un parti tout différent. Partiellement enfouies, elles émergent d'une explosion de *Gaura* au rose lumineux qu'accompagnent toute une cohorte de graminées : buissons de *Miscanthus*, touffes de *Calamagrostis* et cheveux d'anges des *Stipa tenuifolia*.

On reviendra sur ses pas pour rejoindre l'Espace culturel où l'on pourra faire une pause méritée à l'abri du vent, sous l'architecture élégante en bois de la verrière. On aura cédé au passage, si l'on a la chance d'être début juin, à l'émerveillement de la coursive coulant de grappes de glycines blanches ou mauves.

Ce jardin sur la falaise, original, mérite assurément un détour. Peut-être aurez-vous la chance d'y assister en plus à un concert dans la belle salle Georges Braque dont les fenêtres découvrent la mer.

Textes et photos : Pierre-Olivier Drège



Didier GASTON, maire de Paluel

Le Clos des fées est ouvert au public toute l'année, entrée libre et gratuite, 24 Chemin des Falaises, Hameau de Conteville - 76450 Paluel

Les nombreuses activités culturelles sont annoncées sur le site : <https://www.leclosdesfees-village.fr>

+33 (0) 2 35 99 25 46



Mixed borders de l'entrée

Le Jardin des Espaces à Quincampoix

Quand on aménage un jardin privé sur une surface limitée, le risque est grand d'accumuler des plantes, toutes plus belles les unes que les autres, mais qui finissent par s'étouffer mutuellement, ne laissant plus d'espace pour respirer, se promener, s'asseoir... et profiter de son jardin, faute de recul.

Lorsque Chantal Baudouin et Gérard Gros ont acheté en 1996 une maison en ruine, ils se sont attachés à créer un jardin, à proximité, qui ménage surtout des espaces libres. Cette philosophie est restée la leur, avec des échelles de plus en plus grandes au fur et à mesure qu'ils parvenaient à étendre leur domaine. Le nom qu'ils ont choisi pour leur création, *Le Jardin des Espaces*, témoigne de cette conviction.

Chacun des espaces créés ici procure des sensations très variées. Les mixed borders de l'entrée par exemple incitent à cheminer et profiter des végétaux qui s'y trouvent. Quelques mètres plus loin, une pelouse soigneusement tondue incite au repos à côté de la maison.

Ayant à peine tourné à l'angle de celle-ci, on est surpris de trouver une ambiance tout à fait différente : deux surfaces de



Glycine et cytise fin avril - © BG

graviers ou de galets sont entourées de structures en chêne. Ce décor très nu au départ met en valeur un tout petit nombre de végétaux, dont un *Juniperus* taillé en nuages, planté il y a 20 ans et qui avait déjà 20 ans lors de son achat. Une glycine dressée sur un tuteur donne une dimension verticale à ce damier presque horizontal.



La terrasse en bois de massaranduba (un bois d'Amérique du Sud encore plus résistant que l'ipé, et beaucoup plus que le chêne) se poursuit derrière la maison, dont la comparaison avec une photo de 1996 montre l'ampleur des travaux qui ont été faits !

Les grandes baies vitrées, « pour vivre dehors », permettent de profiter du soleil couchant. L'espace est traité de façon à profiter de la vue lointaine : la limite de propriété est à 75 mètres de la maison, mais la vue se porte jusqu'à la forêt voisine, à plus de 600 mètres. Il est agréable de voir courir dans les prairies les chevaux qui sont élevés à proximité. La vue ne devait donc pas être bouchée dans cette direction et tout a été fait pour orienter le regard : plantations d'arbres fruitiers, allées tentatrices entre des carrés d'herbe naturelle fauchée une fois par an seulement, au mois d'août, par un voisin agriculteur.

Sur le côté, des arbustes à port libre permettent de faire écran devant la maison voisine tout en évitant de marquer la frontière comme l'aurait fait une haie taillée.

Le pignon de la maison est recouvert de clins en pin non traité, qui a pris assez vite une couleur s'harmonisant bien avec celle des ardoises.

La visite du Jardin des Espaces montre que sur une surface d'un hectare il est possible de créer une belle variété de paysages.

Texte : Benoît de Font-Réaulx

Photos : C. Baudouin, G. Gros et BFR



Ouverture sur le grand paysage - © BG

*Le Jardin des Espaces se trouve
1300 rue des Juif - 76230 Quincampoix,
à 12 km au Nord-Est de Rouen.*

*Il n'est pas ouvert au public, mais il accepte des groupes d'amateurs sur demande : 06 51 68 41 53
Il ouvre pour les Mains vertes du cœur, chaque année au début du mois de juin
Dates indiquées sur le site :
lesmainsvertesducoeur.fr*



Chantal Baudouin et Gérard Gros



Des limites très habillées



Clins en pin non traité



La Seigneurie en Pays de Caux

Arnaud et Nathalie Brunel ont restauré depuis 2015 un superbe manoir, appelé anciennement *La Seigneurie*. Edifié à la fin du XVI^e siècle, il était habité autrefois par Jean Roque, maire de Rouen, dont le fils Pierre a construit le château de Galleville vers 1680. Celui-ci est tout proche. Madame Gillet, mère de Nathalie Brunel, l'avait largement ouvert au public.

La création du jardin a nécessité d'importants terrassements, afin de corriger la pente du terrain selon un axe perpendiculaire à la maison, alors que précédemment elle était en biais. Cela a conduit à créer un mur de briques et de pierres du côté où la terre a été apportée. Des caisses à oranger contenant des topiaires de buis bordent ce mur. Ceci donne un aspect régulier qui fait oublier que le manoir était devenu une ferme entourée de prairies.

En face du manoir, une large pelouse met l'édifice en valeur. Toutes ses huisseries sont en teck, non traité. Cela leur donne une couleur grise inhabituelle, qui se marie bien avec les briques de Saint Jean.



La Seigneurie



Oeillets des prés et camassias - © N. Brunel



Les prairies sauvages vues du premier étage - © N. Brunel



Losange de *Panicum*



La collection de chênes

De part et d'autre, les paysagistes Patrick et Sylvie Quibel ont créé deux très grandes prairies fleuries, où l'on retrouve des graminées familières de leur *Jardin Plume*. Les floraisons s'y succèdent, comme les camassias bleus, spectaculaires en mai, les reines marguerites pendant tout l'été et les anémones du Japon de septembre jusqu'aux premières gelées.

Les prairies sauvages n'ont pas été labourées depuis leur création il y a cinq ans. Elles sont fauchées deux fois par an, en juillet et en octobre. Les tontes sont exportées, pour appauvrir le terrain qui est trop riche pour les plantes qui y ont été installées.

Sur les côtés se trouvent des alignements de chênes des marais (*Quercus palustris*), qui présentent un feuillage vert brillant en été virant au rouge en automne, puis de *Quercus castaneifolia*, dont les feuilles ressemblent à celles du châtaignier.

Ce plan rigoureux correspond à l'inspiration classique qui a guidé Patrick et Sylvie Quibel pour tout le jardin et que l'on retrouve dans certaines parties du *Jardin Plume*. Une longue bordure de *Miscanthus* forme une haie vivante, ondulant avec le vent et qui se décore en hiver de longs plumets dorés. Elle est coupée une fois par an, en mars. Dans l'axe du manoir, un grand losange est formé de touffes de

Panicum, graminée au port dressé, vert franc, virant au jaune en automne puis au brun en hiver. Les inflorescences vertes teintées de pourpre portées en délicats épis apparaissent en fin d'été.

Encore plus loin, des *Perrotia persica* ont été installés pour profiter de leur feuillage incandescent en automne, ainsi que des *Quercus myrsinifolia*, chênes persistants asiatiques très originaux de par leurs longues feuilles brillantes lancéolées et peu dentées, qui leur ont donné le surnom de chêne à feuilles de bambou. Leur feuillage est rouge au printemps et pourpre en automne. Leur taille adulte est de l'ordre de 10 mètres.

Tout au fond du jardin, pour cacher la vue du village, un talus typique du Pays de Caux a été créé, avec des hêtres en quinconce plantés à son sommet, sur une longueur de 400 mètres.

Dans l'ancien potager, un bassin d'environ quatre mètres de diamètres a été créé, très peu profond (10 à 15 cm). Son fond noir permet d'y voir depuis le premier étage le ciel s'y refléter, ce qui produit un effet très plaisant. Il est entouré de *Sporobolus*, graminées très fines qui ondulent au moindre souffle de vent. Elles forment des touffes de feuillage à texture soyeuse, de couleur dorée, avec des reflets orange en automne. A la fin de l'été apparaissent des fleurs en épis rose-brun,



Chêne bambou

au parfum intense de coriandre. Parmi elles émergent des boules d'ifs qui offrent un contraste de matières et de formes.

Arnaud et Nathalie Brunel ont planté il y a 4 ans une collection de 130 chênes, qui sont classés par zones géographiques. Ils ne sont pas greffés mais sont issus de glands. Ils proviennent de la pépinière de La Preille dans le Poitou.

Certains, d'origine mexicaine, ont une forme de buisson. Le Mexique est d'ailleurs le pays qui comprend un grand nombre des quelques 700 variétés connues de chênes. Il sera intéressant de suivre la croissance de ces arbres, dont certains sont inusuels en Normandie, comme le Chêne liège (*Quercus suber*), qui a bien démarré.

Texte : Benoît de Font-Réaulx
Photos : Nathalie Brunel et BFR



Miroir d'eau et Sporobolus - © N. Brun

La Seigneurie est à Doudeville,
entre Yvetot et Saint Valéry en Caux.

Le jardin n'est pas ouvert au public mais peut
occasionnellement recevoir des groupes
d'amateurs sur demande : ab@tectona.fr



Arnaud Brunel



Topiaires de buis et de charmes

Le Quesnay à Saint Saëns

L'arrivée au manoir du Quesnay est majestueuse, encadrée par deux allées de tilleuls taillés en rideaux.

Stanislas et Pauline de Laboulaye ont pris à cœur depuis 1999 la charge de ce domaine qui est dans leur famille depuis son acquisition en 1739 par Pierre Hély, fils d'un gentilhomme irlandais du même nom. Il avait acheté une verrerie à Saint Saëns après avoir épousé une demoiselle de Cacqueray, d'une des quatre familles de gentilhommes verriers normands. Six générations d'Hély d'Oissel ont occupé le manoir, puis leurs descendants Laboulaye, une famille qui compte de nombreux diplomates : André de Laboulaye, qui avait épousé Marie Hély d'Oissel, héritière de la propriété et dont la sœur Suzanne, épouse de Luis Bemberg, était propriétaire du château du Pontrancart (cf La Gazette des Parcs et Jardins n° 44, pages 6-10), a été ambassadeur à Washington entre 1933 et 1937. Son fils François a été également ambassadeur à Washington entre 1978 et 1981, et son petit-fils Stanislas a été ambassadeur à Moscou



Les deux allées de tilleuls

entre 2006 et 2009. François a en outre été maire de Saint-Saëns pendant trente ans, à partir de 1958.

Sur l'emplacement d'un manoir plus ancien, le manoir actuel a été construit autour de 1550 mais en grande partie démolie en 1592 par les Espagnols pendant que son propriétaire Georges de Limoges accompagnait Henri IV au siège de Rouen. Restent du manoir d'origine les deux tourelles et une partie du corps central. Le manoir a été reconstruit par Gabriel de Limoges, le fils de Georges, à partir de 1600. Des transformations ont été faites au 18^e et au 19^e siècles par les Hély d'Oissel.



Le manoir dans son écrin de buis

Le crépi rose qui avait été plaqué sur les murs au 19^e a été retiré dans les années 1980, ce qui a permis de retrouver les couleurs variées et chaudes des murs d'origine.

De nombreuses topiaires de buis, régulièrement taillées selon des formes moutonantes par le jardinier, Didier Couvet, animent la pelouse face au manoir. Celui-ci a été construit avec un rez de chaussée légèrement surélevé, ce qui a donné l'idée, suggérée par Ghislaine d'Espous, présidente de l'Association des Parcs Botaniques de France, de planter trois à quatre longues banquettes de buis, qui donnent une unité à la demeure et l'enchassent sans l'étouffer.

L'ancien potager a conservé une enceinte impressionante sur trois côtés : des murs du 19^e siècle, de quatre à cinq mètres de hauteur selon les endroits, en briques et pierres, recouvertes encore par endroit d'une légère couche de torchis. Ils encadrent un espace de plus de 2000m², occupé en partie par un verger. Adossée au mur du potager, une ancienne serre, dont le toit recueillait l'eau dans une citerne à proximité, est maintenant remplie de vivaces.

Calées entre des communs, des touffes de renouées du Japon surprennent, tant cette plante (faux vernis du Japon) est considérée comme envahissante. Elles sont rabattues juste à la fin de leur floraison, afin d'éviter que leurs graines ne se répandent dans d'autres parties du parc. Leurs fleurs se marient bien, en août, avec celles des hydrangées voisines.



Le potager



L'ancienne serre



Le théâtre de verdure

Sur le côté du manoir, un hémicycle de gazon laisse imaginer la possibilité de spectacles en plein air. Il est ceinturé notamment de fougères et d'hydrangéas, ainsi que de blocs de poudingue, roche sédimentaire formée de galets agglomérés, comme on en trouve beaucoup à Saint Saëns et qui dateraient de l'époque gallo-romaine d'après l'abbé Cochet.

L'arrière du manoir donne sur une vaste prairie, dont le relief a été modelé pour constituer un large emmarchement en demi-cercle. Une tonte différenciée permet de figurer une allée débouchant au loin sur les bois du parc.



Hydrangéas et renouées du Japon



Effets de relief et tonte différenciée



Deux séquoias centenaires et trois jeunes

Celui-ci, d'une dizaine d'hectares, comprend de nombreux arbres plantés vers 1855 par Arthur Hély d'Oissel, qui avait repris la propriété pour en faire un lieu de villégiature. François de Laboulaye a beaucoup rénové les plantations du parc dans les années 1980. Les anciens séquoias de plus de 35 mètres de haut se font ainsi rattraper progressivement par leurs petits frères, plantés par Jean-Robert Gédon. Le numéro 45 de *La Gazette des Parcs et Jardins*, comprend (p37-41) un article exposant sa technique de plantation, qui permet un développement particulièrement rapide des arbres.

Pauline de Laboulaye, qui préside le *Shed*, un centre d'art contemporain dans la banlieue industrielle de Rouen, a organisé, avec Edouard de Lamaze, de Bois Héroult (cf n°43 p17-21), deux éditions d'un parcours de résidences d'artistes dans plusieurs propriétés du Pays de Caux et des bords de Seine, appelé *Voisins de campagne*. C'est ainsi qu'en 2021 Jonathan Loppin a conçu une installation dans une grange, en y rassemblant tous les objets qu'il avait collectés au cours des six années de

sa résidence au Quesnay, ainsi que des masques des membres de la famille. Il y avait aussi creusé un escalier menant à une grotte où il avait suspendu une aquarelle peinte par l'arrière-grand-père de Stanislas de Laboulaye représentant un faisan mort, dont le papier avait été transpercé d'une balle pendant la guerre. Intitulée *La perdrix*, l'installation évoquait un cabinet de curiosité bucolique.



En quittant Le Quesnay, une futaie de hêtres, arrivée à maturité et en train d'être replantée, ouvre une perspective sur la Forêt d'Eawy, de l'autre côté de la vallée de la Varenne. Bel exemple de l'art des jardins : depuis le perron, le regard se pose sur des compositions soignées à proximité de la demeure, jusqu'à la nature sauvage au loin...

Benoît de Font-Réaulx



Perspective depuis le manoir jusqu'à la Forêt d'Eawy



Installation de Jonathan Loppin
© Marc Domange pour le *Shed*



Pauline et Stanislas de Laboulaye

Le Manoir du Quesnay,
45 avenue Hély d'Oissel - 76680 Saint Saëns,
n'est pas ouvert au public, mais ouvre
exceptionnellement pour des groupes spécialisés.



Balcon sur Le Havre, le soir - © S.Craquelin

Un balcon sur le Havre

le jardin de Mr et Mme Lampis

En 2010, Jean-François et Anita Lampis décident d'acquérir une maison et un jardin de ville installés sur la Costière du Havre, véritable balcon donnant sur la ville, dont l'accès n'est possible que par un escalier depuis la rue Félix-Faure.

Architecte et paysagiste mènent une réflexion commune. Les commanditaires cultivent une attirance pour le Japon. C'est un peu dans cet esprit que Marc Le Chevalier (architecte) et moi-même engageons le dialogue avec les propriétaires au regard des potentiels du patrimoine bâti et paysagé. Ainsi se construit la réponse sous forme d'esquisse, puis les plans de détails. La relation visuelle intérieur-extérieur est mise en avant et constitue le fil conducteur qui conduira à la réponse adaptée aux souhaits de Jean-François et d'Anita.

Côté petite « cour », des marches palières se glissent au droit d'un grand mur de soutènement qui accueille un jeu de câbles supportant des glycines et autres plantes grimpantes (jasmin, lierre, passiflore...).



La petite cour - © S.C.



La petite cour depuis le salon - © P. Smith.



Les grimpantes - © P. Smith.

Le rez-de-chaussée compose une petite cour linéaire dont le sol accentue l'effet de grandeur par un jeu de dalles d'ardoises aux joints variables, alternées de galets, de rochers, de mousses et de plantes aux textures graphiques comme l'érable, les fougères...

Une ouverture vitrée, rectangulaire, horizontale amplifie l'effet du « micro-jardin » depuis le salon aux lignes épurées.



Les moutonnements - © A. Lampis.

Côté Sud, depuis les ouvertures choisies par l'architecte, une succession de plans propose une terrasse en ardoise, une pelouse fine, des moutonnements de buis taillés en topiaire (il y en a cent vingt au total dans le jardin), tout en amplifiant l'effet recherché de balcon donnant sur la ville, laquelle apparaît telle une maquette que l'on a envie de toucher. Cependant, de vieux pins maritimes achèvent la composition de ce tableau vivant, formant un filtre protecteur entre la maison et le paysage d'arrière-plan.



Les moutonnements - © A. Lampis.



Les azalées - © A. Lampis

La diversité végétale s'exprime à minima. Seuls la pelouse, les buis et les pins résument l'écriture paysagère.

En revanche, au pied de la pente, des coulées de lavandes, d'iris et de pivoines jouent entre elles. Puis vers l'Ouest les bruyères marines tapissent la pente accessible par des poutres en chêne. Proche de la maison, des rhododendrons, azalées et bruyères marquent la limite de propriété. L'ensemble offre une grande variété d'atmosphères et de paysages, sur un terrain de 700 m².

Au fond, je n'ai eu aucun mérite ! Le « déjà-là », la vue à 180° sur la ville moderne et ancienne, le port, la plage, la mer et les pins donnent toute la puissance au projet. Les petites touches empruntées au paysage du soleil levant m'ont conduit à cette simplicité pour mieux révéler « le Havre dans son jardin » et pour la qualité de vie de Jean-François et d'Anita.

Samuel Craquelin, architecte paysagiste



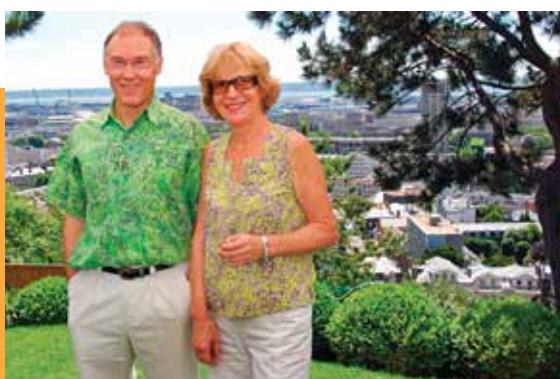
Les marches de chêne - © P. Smith



Les talus au printemps - © P. Smith



Les talus en été
© A.Lampis



Jean-François et Anita Lampis

Le jardin de Jean-François et Anita Lampis se trouve au Havre, au Nord de l'Hôtel de Ville. Il n'est pas ouvert au public.



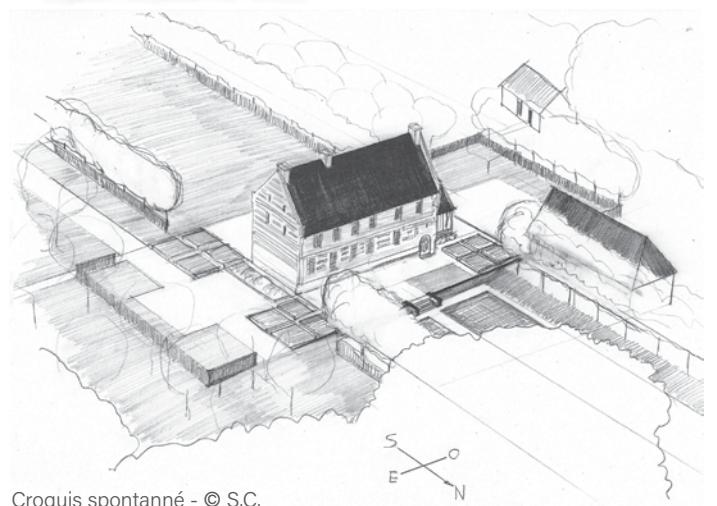
Le jardin en hiver - © Lebreton

Manoir de la Chesnée

Un peu d'histoire : le manoir de la Chesnée est une gentilhommière de la fin du XVI^e siècle, édifiée par Charles Graindor durant les premières années du régime de Henri IV. Il doit probablement son nom aux belles rangées d'arbres qui en délimitaient le territoire avec la « campagne d'Auberville ». Remanié à de nombreuses reprises aux XVII^e et au XVIII^e siècles, il passa successivement de la famille Graindor à la famille de Macon, jusqu'à ce qu'il soit occupé en 1761 par Monsieur de Montgeffroy qui s'en sépara en 1780 pour acquérir Saint-Sylvestre à Grandcamp. Son nouveau propriétaire, Monsieur François Tessier de la Roche se réserva la maison de maître qu'il transmit à sa fille avant qu'elle n'épouse Monsieur Lefebvre de Saint-Hilaire. Elle mourut en 1853 et légua le manoir à la commune, pour en faire une école.



Le jardin de proximité - © S.C.



Croquis spontanné - © S.C.



Iris dans le jardin de proximité - © S.C.

En 1995, la commune d'Auberville la Campagne, propriétaire, décide de vendre le clos masure, compte tenu du mauvais état des bâtiments. Ainsi, Didier et Marie-Odile Lebreton se portent acquéreurs du lieu en promettant au maire, que j'étais, de restaurer le manoir dans les règles de l'art ; ce qui fut fait. Quelques mois plus tard les propriétaires firent appel à moi pour esquisser un plan de recomposition du clos adapté aux usages de notre temps et de leur famille.

Le clos carré était formé par des talus dont les plantations étaient de qualité médiocre. Ces talus ont dû être repris partiellement et ils ont fait l'objet de plantations composées de hêtres et de chênes. Sur deux côtés du clos-masure, les alignements de hêtres bicentenaires ont été doublés vers 2005 par une plantation de chênes, à une dizaine de mètres à l'extérieur du clos, ce qui permettra de choisir, à l'avenir entre la suppression ou la replantation du talus.



Le potager en été - © S.C.



Début juin, débauche de bleu autour des terrasses et dans la mare à galets

Le plan suggère un dessin en croix dont le centre est le manoir. Au Sud, un tapis vert bordé d'une double rangée de charmes de haute-tige, au Nord un potager composé de huit carrés cultivés, à l'Ouest une cour rectangulaire proche de l'accès aux dépendances et à l'Est une cour-parking fermée par des haies de charmes.

Aux quatre angles du manoir quatre petits jardins très structurés par des buis taillés et animés de vivaces ferment la composition. Au-delà des axes de la « croix » élargie, une mare très paysagère collecte les eaux du clos.



La mare - © M.O. Lebreton

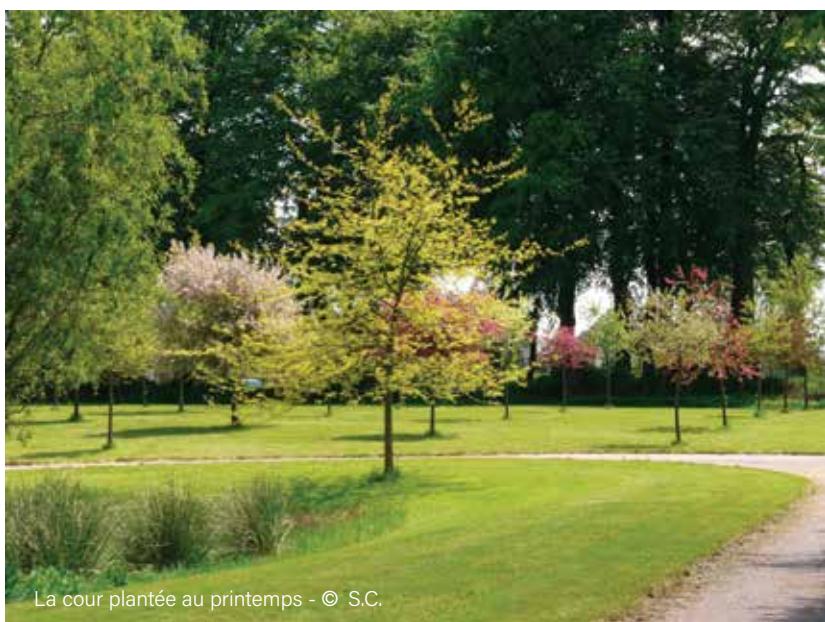
Enfin, les espaces libres sont plantés de pommiers à fleurs et à fruits d'ornement pour la féerie du printemps et de l'automne. Une quinzaine de porte-greffes ont reçu vers 2005 des greffons de variétés créées par Philippe Lemaître, un producteur de pommiers à couteaux qui s'est passionné, une fois retraité, pour l'hybridation de pommiers d'ornements.

Depuis, Didier et Marie-Odile Lebreton ont restauré trois beaux bâtiments qui complètent harmonieusement la recomposition finale du clos réinterprété.

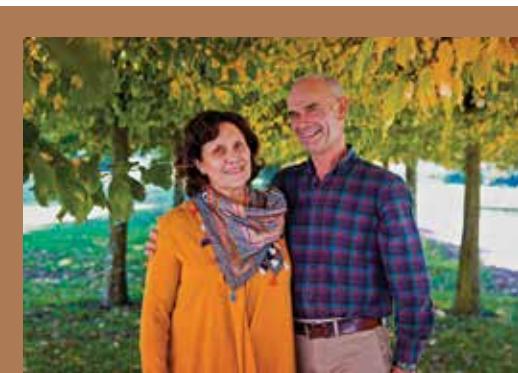
Samuel Craquelin, architecte paysagiste



Les pommiers à fleurs - © Lebreton



La cour plantée au printemps - © S.C.



Marie-Odile et Didier Lebreton

Le manoir de la Chesnée est à 30 km à l'Est du Havre, à Auberville la Campagne, commune de Port-Jérôme-sur-Seine.

Il n'est pas ouvert au public, mais peut recevoir exceptionnellement des groupes d'amateurs de jardins, sur demande :

dlebreton57@gmail.com



À la recherche des perspectives en Pays de Lyons

Quand cette maison nous est échue il y a une trentaine d'années, nous succédions à quatre générations familiales depuis sa construction sous la Restauration, après les vicissitudes traversées par la famille pendant la Révolution et l'Empire.

La maison, modernisée au début du siècle dernier, a été implantée en plein milieu d'un ensemble distrait d'une ferme mitoyenne, propriété de la famille de longue date. A la maison principale avaient été ajoutés quelques aménagements de services en partie disparus car n'ayant plus d'utilité et surtout un grand potager à demi clos de grands murs en bauge.

La maison orientée Est et Ouest nous a conduits à privilégier d'abord l'aménagement, à l'Ouest, d'une terrasse entourée de buis suffisamment hauts pour protéger les bains de soleil des vents d'Ouest et du Nord. Cette réalisation à la suite de travaux de remise en état nécessaire du bâti a été le point de départ d'une envie d'aménagement du jardin plus ambitieux. Mais il nous a fallu compter avec une forte pression familiale qui n'a pas manqué de nous rappeler que nous n'étions que de passage et que les projets devaient respecter le leg des générations passées.

Les massifs de rhododendrons monumentaux rendus à l'état sauvage, les grands arbres qui marquaient les perspectives nous y incitaient. Ces rhododendrons étant plus ou moins exubérants suivant les années, il faut les tailler sévèrement.

Les arbres, pour certains par génération spontanée, avaient obstrué des perspectives, un peu de tri était nécessaire. Malheureusement la tempête de Noël 1999, complétant le travail de celle de 1989, est venue déjouer nos sélections. Appel à une certaine abnégation, les nombreux grands arbres qui

sont tombés sans grand discernement n'étaient généralement pas ceux que nous avions condamnés... Par chance nous n'avions pas eu le temps de mettre à exécution nos projets d'abattage avant cette tempête. Mais il a fallu remettre en état un jardin très endommagé et faire disparaître les souches. Une des plus mauvaises idées qui m'ait traversé l'esprit a été d'utiliser la présence d'une pelleteuse pour les enterrer : Ceci a généré une explosion de champignons et pratiquement l'impossibilité de replanter à proximité. Fort de cette malheureuse expérience nous avons, lors d'abattage ultérieurs, fait rogner les souches et évacuer les copeaux.

La réflexion engagée à l'occasion du mariage de notre fille, quelque temps avant la tempête, avait permis de retrouver un peu la structure d'origine de certains espaces entourant la maison, d'aménager des perspectives de vue depuis l'intérieur et de préparer la relève des arbres appelés à disparaître, faisant les éclaircies nécessaires pour dégager les vues que nous entendions privilégier.

La trace de la tempête du côté Ouest nous a incités à faire une ouverture dans la haie qui bordait le jardin. Nous avons taillé en boule des arbustes qui poussaient dans cette haie, afin de répondre à celles qui entouraient la terrasse. En jouant sur des écarts-ments plus faibles entre les boules lointaines, nous avons créé l'illusion d'une perspective allongée. De l'intérieur de la maison, le regard était conduit vers la forêt dans le lointain. Nous avons ensuite procédé de même à l'Est.

L'ancien potager nous a longtemps interrogés. Comment aménager ce grand espace qui avait été une fierté de la maison jusqu'à la deuxième guerre mondiale ? Il restait entouré sur deux côtés d'un mur en bauge ayant perdu sa couverture, et effondré pour partie. Nous avons pris la décision de le refaire entièrement avec son chapeau à double versant en ardoises. La tentation pouvait être de refaire ensuite un potager avec ses allées fleuries, ses arceaux et ses carrés bien dessinés, rétablir la petite serre qui avait disparu. Mais nous avons tout de suite écarté cette idée en raison de la charge d'entretien potentielle. D'ailleurs nous aurions été dans l'incapacité d'absorber la production subséquente. N'était-ce-pas d'ailleurs la raison de sa disparition progressive dans les décennies d'après-guerre, pendant lesquelles la maison ne revivait qu'au rythme des vacances scolaires ?

La ligne directrice était que nous devions être capables d'entretenir l'ensemble, seuls, sans le recours à des bras extérieurs. Nous n'avons peut-être pas bien anticipé que ce qui paraissait gérable, alors, pouvait se révéler plus problématique avec le poids des ans... Quoi qu'il en soit nous avons décidé de faire un grand jardin de buis inspiré de dessins italiens, mais à notre mesure.



Rhododendrons pontiques



L'ancien potager

Gardant l'idée de potager, nous avons conservé un espace en surélévation, suffisamment large pour y installer des carrés de culture. Mais en dehors d'une petite bande le long du mur, ce projet de carrés de fleurs et de potager n'a pas été poursuivi. C'est par contre de cet espace que nous aimons profiter de la vue sur les buis, le regard s'échappant vers le sud du jardin sous la couronne des arbres.

Le jardin avait évolué jusqu'alors au rythme d'inspirations ponctuelles guidées par l'idée de profiter de perspectives surtout de l'intérieur de la maison ; ne pas être tributaire de la pluie normande pour profiter du jardin !

Une voisine experte nous a alors recommandé de faire appel à Georges Hayat, paysagiste de la région, pour nous aider à ordonner nos idées et tirer un meilleur parti de l'existant. Grâce à lui quelques massifs sont venus finir de souligner le dessin général que nous avions poursuivi et fait évoluer. Plusieurs massifs de buis sont venus compléter et souligner les perspectives Est et Ouest. Le mur en bauge du potager n'avait pas encore été habillé et pouvait heurter le regard par son étendue et sa rigidité. Compte tenu des coûts engagés pour sa réfection, nous nous étions interdits d'y faire un quelconque trou qui aurait pu créer des infiltrations ou des fissures. La solution a été de construire de façon cadencée des structures en châtaignier, détachées du mur, que nous avons pu réaliser nous-mêmes. Ainsi nous avons obtenu un ensemble moins austère avec les massifs de buis et qui rappelait la destination initiale de cet espace.

Nous avons été attentifs à intéresser nos enfants. Ils se sont accordés pour que l'un d'eux poursuive l'aventure. Ainsi une sixième génération s'apprête à faire ses propres expériences tout en assurant la continuité familiale dans cette maison. Une belle perspective !...

Texte et photos : Olivier Le Bertre



Hydrangea 'Annabelle'



Perspective vers l'Ouest



Olivier et Geneviève Le Bertre

Le jardin, situé à proximité de la Forêt de Lyons, dans l'Eure, n'est pas ouvert au public.



La longère en briques de Saint-Jean



Les massifs buissonnants



L'entrelac des vivaces

Montaure un petit jardin secret

C'est en 2012 que l'Association des Parcs et Jardins de Normandie décidait de décerner à Martine Ducloux le Prix du jardin d'agrément de l'année.
(Cf. gazette APJN n°34, page 6)

Nous y sommes retournés pour voir comment avait évolué ce petit joyau, protégé des regards derrière son mur ancien, serti dans le petit village de Montaure ou plutôt de *Terres de Bord* depuis que la commune a fusionné avec Tostes, sa voisine.

Montaure est situé sur une petite hauteur dominant une plaine céréalière entourée par la vaste Forêt Domaniale de Bord-Louviers qui occupe une boucle de la Seine, au débouché de la vallée de l'Eure, paresseuse, et sa confluence avec le grand fleuve.



C'est à partir de 1999 que Martine Ducloux, libérée de ses obligations professionnelles, va pleinement s'investir dans la création du jardin que l'on peut admirer aujourd'hui. Il constitue un écrin pour une belle longère du XVII^e siècle, dont une patiente rénovation met aujourd'hui en valeur l'appareillage de briques de Saint-Jean et de calcaire blanc du Val de Seine.

Le jardin est constitué de massifs buissonnents entre lesquels serpentent de petits cheminements engazonnés, dans un foisonnement de vivaces qui n'a de désordre que l'apparence.

Martine Ducloux, aidée de son mari Christian, a commencé par donner forme au terrain de 3 000 m², abandonné de longue date, lorsqu'ils se sont installés, il y a près de 40 ans. Ils lui ont alors donné son modèle actuel, en pente légère.

Puis sont venus les massifs, adossés au départ au mur d'enceinte et gagnant petit à petit tout l'espace, créant des espaces mystérieux que l'on découvre un à un, en se frayant un passage au milieu des fleurs vivaces qui se courbent au passage.

Au fil des saisons le jardin évolue, l'ambiance change avec une succession permanente de floraisons qui s'entremêlent et s'enchaînent selon un schéma qui rappelle les *herbaceous borders* de nos voisins d'Outre-Manche, sans que Martine Ducloux ne se soit jamais inspirée du moindre modèle.

Car il s'agit bien d'une création originale, personnelle, unique, d'une peinture *créeée sur le motif*, toute faite d'inspirations du moment, de coups de cœur, d'intuitions, de rencontres avec tel amateur, tel collectionneur ou d'un pépiniériste, au hasard des rencontres.

L'année commence au printemps avec la luxuriance des rhododendrons qui colorent violemment la grisaille d'un hiver qui tarde à finir. Puis viennent les glycines avec leurs grappes violines. Les rosiers anciens aux fleurs simples prennent le relais en buissons ensauvagés, croulant de fleurs blanches et de tous les tons de rose et d'écarlate. Et puis s'y insèrent cette multitude de fleurs dont le visiteur même éclairé peine à se remémorer les noms.

Le Jardin de Martine,
commune de Terres de Bord (Eure),
27412 Montaure, est à 10 km au Sud
de Rouen.

Le Jardin n'est pas ouvert au public.
Visite pour initiés introduits.

Martine Ducloux quant à elle connaît le nom de toutes ces plantes auxquelles elle a trouvé une place. Elles se côtoient, s'entremêlent, se chevauchent, à la recherche d'une harmonie qui leur est propre. Selon le moment de la journée, telle plante attire tout à coup le regard, par son feuillage rendu lumineux par un rai de lumière : un érable japonais qui se fraie un passage, un *Cornus bicolore*, des euphorbes aux inflorescences couleur de feuillage, des *buddleias* qui jaillissent, blancs ou parme, et là des hampes d'acanthes surgies au détour d'une sente.

Et puis il y a les hydrangées, de toutes sortes. Mais toute idée de collection est étrangère à Martine Ducloux qui a multiplié elle-même patiemment les variétés qu'elle aimait dans sa petite serre-atelier : Anabelle bien sûr, dont les grosses boules blanches forment des masses imposantes, et beaucoup d'autres variétés, certaines connues, d'autres méconnues, étranges parfois, par le mélange de leurs fleurs stériles, frangées de filaments carmin aux ailes de papillon.

Quelques arbres dont certains fruitiers occupent la strate supérieure, créant des zones d'ombres et de lumière sans pour autant imposer leur stature : pêcher d'ornement, pommier sauvage, sorbiers des oiseleurs. Seuls alentours, les grands arbres des propriétés voisines bornent le regard, dont un cèdre bleu centenaire au port en plateau. Ils confortent cette impression de cocon préservé que dégage ce jardin hors du temps.

Le clocher voisin égrène les heures et Martine Ducloux parcourt son jardin, guettant un changement de lumière qui, un moment, illumine une fleur. Nul n'est besoin de s'échapper de ce havre de paix pour retrouver le monde qui s'agit à distance, dans la vallée de l'Eure, du côté de Louviers ou de la Seine.

Si vous avez la chance de rencontrer Martine Ducloux, qui sait, peut-être vous permettra t'elle d'accéder à son jardin secret ?

Texte et photos : Pierre Olivier Drège



Martine Ducloux



Château de Bosc Roger à Bouquetot (Eure)

LE PATRIMOINE BÂTI dans les parcs et jardins en Normandie

Madame Anne Belhoste Dugas, architecte et spécialiste de l'architecture traditionnelle locale, membre de l'association *Maisons Paysannes de l'Eure*, nous a permis de présenter des éléments d'une de ses conférences, consacrée au patrimoine bâti dans les parcs et jardins normands. Nous l'en remercions vivement. Les photos qui illustrent son propos sont toutes prises dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime.

En 1690, il a été écrit : *Le jardin est une pièce de terre qui pour l'ordinaire est renfermée de murailles et est voisine de la maison pour laquelle est ce jardin, cette pièce de terre étant destinée soit pour les fruits, et le potager, soit pour les fleurs et les arbrisseaux. A la campagne, il y a de grandes maisons et des médiocres, les unes pouvant être accompagnées de plusieurs jardins, les autres se contentant d'un seul.*



Manoir d'Archelles (76)

Au manoir d'Archelles (Seine-Maritime), il y a trois jardins à proximité : Le premier, devant la porterie, aménagé pour les voitures, avec un rond-point enherbé et une mare bordée d'arbres. Le deuxième, enclos de murs, met en scène le manoir. Le troisième, enclos lui aussi, est un jardin potager; des petits bâtiments sont implantés dans les angles des murs, servant de mûrissoirs à fruits et légumes ainsi que de resserres à outils.

Les haies qui clôturent les jardins forment brise vue, voire brise vent. Elles constituent de véritables écosystèmes, protégeant des intempéries (ruissements, inondations...). Les haies sont gage de forte biodiversité, en attirant une faune riche et utile. A Bosc Roger (Eure), une haie taillée basse entoure le jardin devant le château. Quelque fois on trouve des plessages formées naturellement ou non, selon une technique traditionnelle de taille et tressage des haies vives afin de créer une clôture végétale.

Des murs clôturent aussi des jardins. Ils peuvent être en bauge, en briques et silex, en pierres, toujours des matériaux d'origine locale. Les murs en bauge peuvent accueillir tout un cortège d'espèces animales qui sont extrêmement importantes : un panel d'insectes qui vit dans les cavités comme les abeilles solitaires, les abeilles bourdons, les abeilles charbonnières, mais aussi certaines guêpes très importantes pour la pollinisation.

L'entrée des propriétés, habitations, fermes, ouvrant sur la route était toujours très soignée. Le portail était souvent plus richement décoré à l'extérieur qu'à l'intérieur, car il était un signe apparent des propriétaires.

Dans les clôtures sont aménagées des ouvertures qui peuvent prendre la forme de simples portes ou de porches permettant le passage des véhicules, souvent doublés par une petite porte pour les piétons. Couvert d'un toit en tuiles, le porche peut être construit soit en charpente en bois, fréquemment de chêne, soit en métal, souvent très travaillé, soit en briques et silex savamment appareillés jouant sur les modénatures et la polychromie.

De forme quadrilatère, la cour-masure a une superficie proportionnelle à la taille de l'exploitation. L'espace est aménagé pour les activités d'élevage, d'agriculture et d'habitation, avec un verger de pommeiers et un jardin potager. Il comprend des bâtiments : étable, écurie, porcherie, grange, poulailler, manège, four à pain... Le clos masure est entouré d'un talus planté d'arbres, formant fossé retenant l'eau de ruissellement. S'il n'existe maintenant qu'une seule mare dans le clos masure, par le passé il y en avait souvent plusieurs.

Les douves, fossés larges et profonds remplis d'eau entourant des châteaux, des bâtiments importants ou encore des villes fortifiées, étaient destinées à se protéger des attaques. Le remplissage des douves se faisait en détournant les eaux d'un cours d'eau, d'un étang ou d'une source à proximité. Les douves nécessitent un entretien constant, pour curer les fonds et les débarrasser des branches ou débris qui faciliteraient leur franchissement. Les murs des douves sont maçonnés de pierres, de briques, de silex, et sont renforcés si nécessaires par des contreforts. Comme au château de Saint-Maclou, de nombreuses douves sont maintenant asséchées, pour en simplifier l'entretien ou pour des raisons sanitaires.



Mur en bauge



Pinterville (Eure)



Hebecourt (Eure)



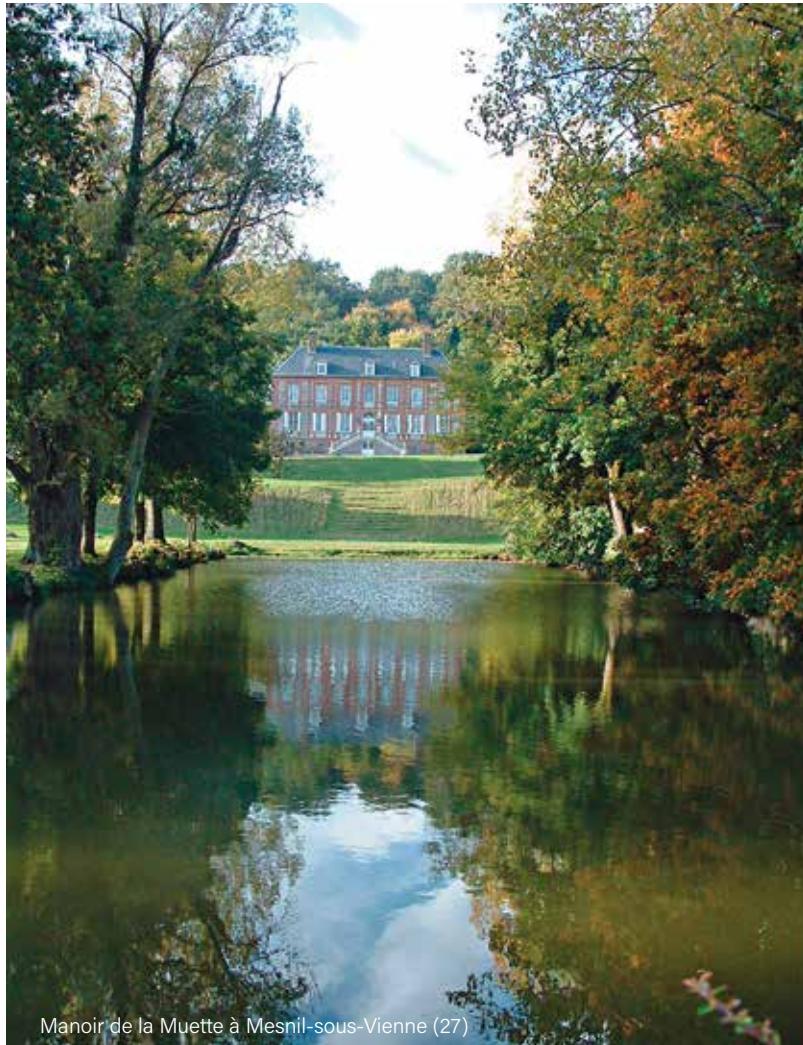
Château de Saint-Maclou- la-Campagne



Clos Masure



Château de la Fontaine du Houx,
à Bézu La Forêt



Manoir de la Muette à Mesnil-sous-Vienne (27)



Pompe à bras, Mesnil-sous-Vienne (Eure)



Puits et colombier à Martainville (Eure)

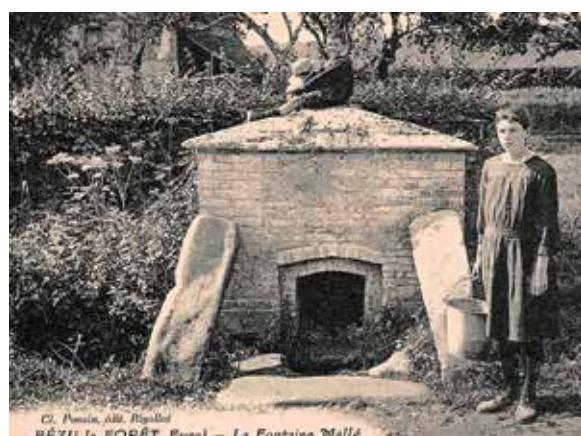
Les mares sont des éléments clefs des paysages des plateaux normands. Dès le Moyen-Âge les hommes les ont créées et entretenues pour abreuver le bétail et servir à leurs usages domestiques. Les mares ont permis aux habitants d'être autonomes vis-à-vis de la ressource en eau, notamment sur les plateaux où les rivières étaient trop éloignées pour y puiser quotidiennement l'eau nécessaire à la vie. Creuser une mare était un travail facile, peu coûteux et à la portée de tous.

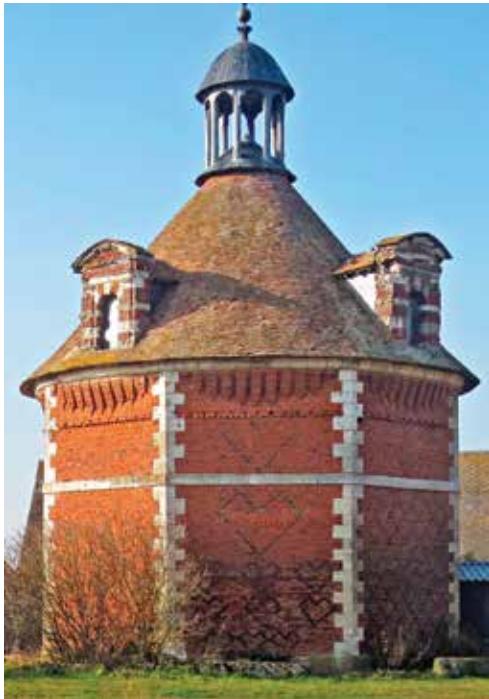
L'étang est une étendue d'eau stagnante, artificielle ou naturelle, plus grande qu'une mare. La majorité des étangs ont été créés à partir du Moyen Âge pour servir de viviers. Ils peuvent être creusés dans le sol et être alimentés par une source ou la résurgence de la nappe phréatique, tout en recevant les eaux de ruissellement. Beaucoup d'étangs servent maintenant de réserves d'eau pour l'agriculture ou pour la sécurité incendie. Les étangs et les mares sont des espaces de biodiversité très importants.

Une fontaine est d'abord le lieu d'une source, d'une *eau vive qui sort de terre*. On allait y puiser l'eau potable comme ici à Bézu-la-Forêt. Les fontaines ont participé à l'hygiène publique, limitant le risque de choléra ou de maladies véhiculées par les puits susceptibles d'être contaminés par les excréments et les eaux usées.

Les pompes à bras, actionnées à la main, sont fixées sur un mur ou un pilier en brique. Les pompes aspirantes élèvent l'eau de la nappe phréatique par succion, sur une hauteur qui dépasse rarement sept mètres.

La création d'un puits, à parois maçonneries, nécessitait en terrain calcaire de creuser très profondément. Travail impossible individuellement, ce qui obligeait les habitants à se grouper.





Pigeonnier à Bourgtheroulde-Infreville (Eure)



Rucher-mur Bosgouët (Eure)



Poulailler à Epagnes (Eure)



Charette à Martainville (76)

Pigeonniers : A l'exception de quelques exemples carrés à toits de paille, la grande majorité des colombiers de Normandie sont formés de tours de plan circulaire, hexagonal ou octogonal, construites en pierre, brique et silex, plus rarement en bauge.

Les colombiers reposent généralement sur un soubassement de pierres calcaires ou de moellons de silex, saillant ou non. Extérieurement, l'élévation est séparée en deux niveaux par un bandeau courant ou *larmier*, en saillie, destiné à interdire l'étage aux rongeurs. Le toit, toujours conique, comporte une ou deux lucarnes d'envol, et souvent deux autres pour la ventilation. Pendant le Moyen-Âge la construction d'un colombier était un privilège féodal. A partir du XVI^e siècle, bien des agriculteurs aisés obtinrent de leur seigneur le droit de construire un pigeonnier. Ces *maisons de plume* indiquaient donc une certaine position sociale, comme l'atteste son emblématique qualité architecturale de maçonnerie élaborée, souvent polychrome : bleu du silex, blanc du calcaire et rouge de la brique.

La plupart des pigeonniers renferment 1200 à 2000 boulins, hébergeant près de 4000 pigeons, souvent renouvelés puisqu'une colombe fait de deux à dix couvées par an.

Avant la pratique de l'assolement, la colombine, la fiente de pigeon, était un engrais azoté très recherché pour fertiliser un sol appauvri par certaines cultures épuisantes telles que le chanvre ou le lin.

Le pigeonnier est généralement en deux étages : la salle basse, destiné à accueillir des bestiaux ou de la volaille, et l'étage réservé aux pigeons, dans lequel un arbre vertical muni d'une échelle permettait de visiter facilement tous les boulins et de dénicher les pigeonneaux. Les boulins sont construits en pierre, en terre, en brique ou en plâtre, avec un soin raffiné pour assurer le confort des oiseaux. La charpente en chêne est généralement couverte en tuiles plates.

L'élevage des pigeons s'est raréfié au XIX^e siècle, car la pratique coutumière de l'assolement rendit la colombine moins précieuse, et les dommages provoqués par les oiseaux sur les cultures étaient trop importants. Les Etats Généraux abolirent le 4 août 1789 le droit exclusif du pigeonnier, ce qui n'empêcha pas la construction de quelques pigeonniers après cette date.

Le poulailler est un terme qui peut désigner le bâtiment ou l'enclos d'élevage à ciel ouvert des gallinacés. Ils sont complémentaires des

potagers par l'utilisation de leurs surplus ou des déchets verts.

Les ruches permettent la production de miel, mais aussi de cire, de gelée royale, de pollen et de propolis, voire de venin d'abeille. Il y a une centaine d'années la France possédait environ deux fois plus de ruches qu'à l'heure actuelle. La pollinisation des plantes entomophiles de grande culture était ainsi assurée, alors qu'elle est devenue un facteur limitant de la production dans les secteurs des fruits et légumes, des oléagineux et des légumineuses fourragères.

Dans le paysage rural, on trouve des petits bâtiments à usage agricole : étable, porcherie, charretterie, cellier, séchoir... souvent menacés de disparition. Leur architecture est conditionnée par les matériaux disponibles sur place : bois, pierre ou brique ; ardoises, tuiles ou chaume.

Le four à bois était consacré non seulement au pain, mais aussi aux viandes, ou aux plats mijotés. À l'époque féodale, le four à pain était parfois un privilège de seigneur (comte, archevêque) dont il tirait profit en prélevant une taxe sur chaque cuisson, la *banalité*. Ce droit seigneurial était généralement inféodé, moyennant redevance, aux

fourniers, les sujets du seigneur ayant l'obligation d'aller au four banal. La Révolution conférant aux habitants le droit de cuire leur propre pain, le four banal devient communal ou est le plus souvent donné en fermage à des boulanger qui payent tous les ans une redevance aux consuls ou échevins et conservent un droit de fournage. Certains habitants construisent leurs propres fours individuels mais la chauffe d'un four particulier est souvent considérée comme un gaspillage, sans compter les risques d'incendie lorsqu'ils sont intégrés dans les maisons en toit de chaume, aussi l'usage du four du boulanger reste privilégié.

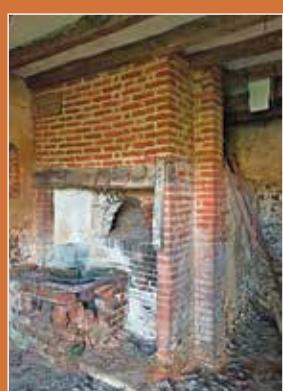
Au XIX^e siècle, les fours à pain se multiplient dans les campagnes, collectifs ou individuels, parfois même installés sous le manteau de la cheminée, dans le mur ou au centre de l'habitation. L'existence d'un four rural de cette époque dans un bâtiment séparé suggère qu'il peut appartenir à plusieurs familles : c'est le *fournil* ou la *boulangerie*.

Le four à pain est construit, comme les maisons, en pierres, briques, silex et terre. Le *cul-de-four* est protégé par une toiture en tuiles ou ardoises. Sa calotte, d'une épaisseur de 20 à 40 cm, est en argile ou en torchis, pour garder la chaleur. Sous le *cul-de-four*, la voûte appelée aussi *dôme* ou *chapelle* est en brique et tuilots de brique se terminant en son centre souvent par un cœur. C'est la partie essentielle du four à pain qui doit permettre aux flammes de lécher les parois en s'enroulant en tous sens pour sortir à l'avant. Une porte, posée sur l'autel, permet de fermer le four. Les fumées sont aspirées par la cheminée, devant la gueule du four, sous laquelle pouvait être abrité un fourneau servant à chauffer la lessive et faire cuire la nourriture des porcs et volailles.

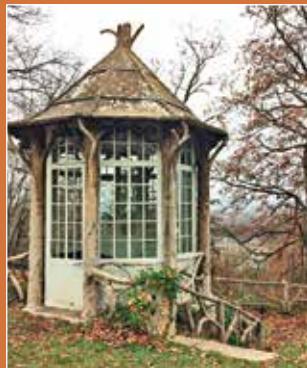
Le pressoir à cidre apparaît au XVI^e et fait partie d'un ensemble. Le pressoir occupe une grande partie du rez-de-jardin, il est à proximité du tour à broyer, qui est de forme circulaire et détermine la largeur du bâtiment en ne laissant que le passage d'un cheval ou d'une mule pour activer la meule en bois ou granit. On y écrase les pommes que l'on a entreposées dans le grenier jusqu'à leur maturité. Le *pressoir à arbre* ou *pressoir à longue étreinte*, utilisé dès le Moyen-Âge, est conçu comme un écrasoir, en raison de la masse importante de son levier. La pression est exercée par deux énormes poutres : le levier haut



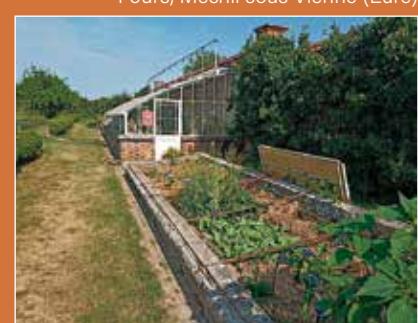
Pressoir à Chambray (Eure)



Fours, Mesnil sous Vienne (Eure)



Gloriette au Moulin d'Andé (Eure)



Serre et chassis à Chambray (Eure)

appelé *l'arbre*, actionné manuellement par le mouvement d'une vis en orme, vient exercer à l'extrémité opposée sa pression sur la motte - couches successives de pommes écrasées et de paille - posées sur le levier bas appelé *la vivre*.

Après 1920, ces pressoirs à arbre, trop encombrants, peu rapides et à rendement peu élevé sont remplacés par les pressoirs à cage, toujours à vis centrale, ou les pressoirs à claire, où les lits de 15 cm de moût alternent avec des toiles à gros canevas ou des claires en bois ou osier.

Les jardins potagers et les arbres fruitiers étaient placés autrefois à l'écart : *Ce sont de ces choses qu'il faut aller chercher pour les voir, et qui d'abord ne doivent point présenter à la vue dans un beau jardin* (1732).

Les serres, en métal et verre, ont pris la suite au XIX^e siècle des orangeries maçonnées. A leurs côtés, les châssis ne sont pas chauffés. Ils permettent de faire des semis précoces, avant transplantation des jeunes plants, ou de prolonger la récolte de certaines plantes, comme les plantes aromatiques.

La gloriette, mot provenant de gloire, désignait au XII^e siècle une petite chambre et, à partir de la Renaissance, un pavillon ou un temple à l'antique, situé dans le parc d'un château, comme lieu propice au repos et à la poésie. L'époque baroque a multiplié les fabriques dans ses parcs. Le XVIII^e siècle et l'époque néoclassique ont mis à la mode les temples à l'antique souvent dédiés aux muses, à Vénus ou Apollon. Ils servent parfois de belvédère, comme au Moulin d'Andé avec sa belle vue sur un bras de la Seine. La construction y est en ciment Portland, inventé vers 1850 et qui a permis l'art des rocailleurs (cf le n° 43 de cette revue, pp 22-26).

Les éléments d'architecture et d'environnement vernaculaires évoqués ici constituent un héritage qu'il faut approcher avec autant de bienveillance que les monuments emblématiques déjà protégés...



Champ de Bataille



J-R Gédon à Yvecrique

Activités de l'Association des Parcs et Jardins

Sorties découvertes et voyages d'étude

L'association a à cœur chaque année de faire découvrir à ses membres des jardins d'exception en Normandie, en région française et à l'étranger. Des jardins d'exception mais aussi les créations de paysagistes historiques ou contemporains, sensibles aux modes de leur temps et/ou conscients des contraintes imposées : terrain, relief, eau et changement climatique d'aujourd'hui. Sujets de réflexion abordés sur le terrain avec des professionnels, des propriétaires ou des jardiniers passionnés.

Ces sujets ont inspiré un parcours mené tout au long de l'année depuis la sortie en Seine Maritime sur le thème de l'arbre, organisée par Benoît de Font-Réaulx à Doudeville, dans le parc de Mr et Mme Brunel, à l'origine d'une collection de 130 chênes plantés en 2020 (voir l'article p19). La journée était complétée par la découverte de la technique innovante de plantation de Jean-Robert Gédon à Yvecrique, propriétaire d'un parc de séquoias remarquables (article p37-41 de la Gazette n°45).

Dans l'Eure, les membres de l'association ont parcouru les marches du Sud-Est de la Normandie, entre l'Avre et l'Eure, à l'occasion d'une sortie imaginée par Marc Massonneau et Chantal Hubert dans les jardins de cette région frontière. Après une visite du Cimetière allemand de Champigny le Futelaye situé dans un grand verger apaisant, le groupe a pris la direction du parc du château des Joncherêts, influencé par Le Nôtre, puis du château de Tillières, basé sur un éperon défensif il y a mille ans, entouré d'un labyrinthe de buis en topiaires. Les vestiges du château de Courteilles, son parc, ses fabriques... puis un charmant jardin de village à Verneuil sur Avre ont clos la sortie.



Kerdalo

Toujours en Normandie, l'APJN inaugure cette année une sortie commune avec l'UPJN, l'association sœur située dans l'ancienne Basse Normandie. Le choix s'est porté sur le château et le parc de Champ de Bataille dans l'Eure, propriété du décorateur Jacques Garcia, qui a entièrement restauré les jardins d'après les plans XVIII^e retrouvés dans le château.

Le voyage en Bretagne, dans le Finistère, organisé par l'agence Mondes et Merveilles, s'est déroulé lors d'un doux mois de septembre. Deux groupes ont visité plusieurs parcs et jardins où le souci de la conservation d'espèces rares et vulnérables était à l'origine de leur création. Le Jardin Botanique de Haute-Bretagne, véritable conservatoire de la nature, les fameux jardins de Kerdalo créés par le prince Wolkonsky, le jardin du Pellinec, plein de curiosités horticoles, le jardin de Kerfouler et ses 16 jardins poétiques, le jardin Georges Delasalle sur l'île de Batz, partiellement détruit par la tempête Cioran de 2023 mais dont la structure et de beaux sujets ont été épargnés, les topiaires du Grand Launay et l'extraordinaire jardin Kerlouis, ont apporté matière à réflexion sur la résilience des jardins et leur capacité à nous apporter énergie et sérénité.



Château des Joncherêts



Parc botanique de Haute-Bretagne



Jardin du Pellinec



Jardin de Kerfouler



Île de Batz



Jardin de Kerlouis



Villa San Giuliano près de Syracuse



Palais Castellaccio à Noto



Palais à Palerme



Fresque, Palais Chinois à Palerme

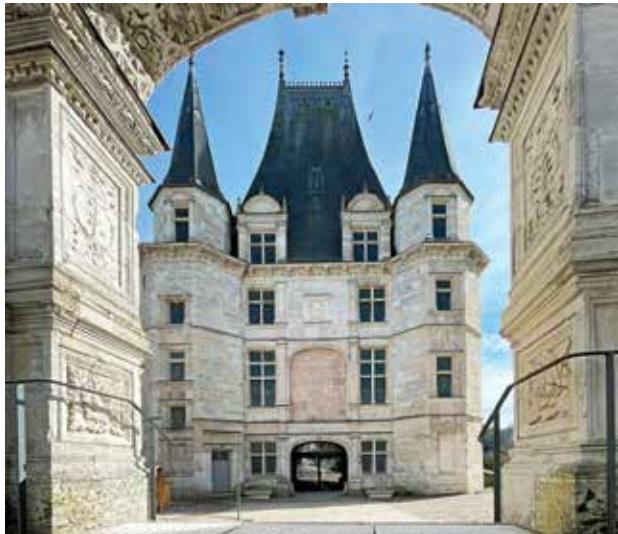
Loin des cieux bretons, la Sicile nous a fait cadeau en mai de la chaleur et des contrastes de couleurs. Organisé par l'agence Hortibus, le séjour s'est déroulé entre Palerme et Syracuse sur les traces des grandes familles aristocratiques installées sur la Corne d'or depuis le XVII^e. Palais, jardins et parcs ont dévoilé leurs richesses passées et actuelles. Le Palazzo Gangi où fut tourné Le Guépard, le Palazzo Butera et sa terrasse fleurie, le Palazzo Cinese et ses décors orientaux, les jardins

de la villa Whitaker, de la Villa Tosca, Spedalotto, San Giuliano, San Calogero... noms à faire rêver les Normands qui ont apprécié l'art et la maîtrise de l'eau si précieuse en Méditerranée, et les savantes compositions entre jardins maniéristes de la Renaissance et paysages ouverts du XIX^e.

Charlotte Latigrat

Responsable de la Commission Sorties et Voyages de l'APJN

Assemblée générale



Château Gaillon

110 membres de l'APJN, Association des Parcs et Jardins de Normandie (Eure et Seine-Maritime) se sont réunis le samedi 8 mars 2024 au château de Gaillon. La présidente de l'association, Edith de Feuardent, avait organisé la journée dans ce site remarquable, promis à un développement important, sous l'impulsion de Bernard Leroy, président de l'Agglomération Seine-Eure. Cette collectivité territoriale très dynamique a engagé,



Bernard Leroy

avec l'Etat et la Région, une première tranche de travaux de 25M€ pour restaurer le monument et son domaine et le faire revivre en augmentant ses activités touristiques autour de trois axes : le patrimoine historique et naturel, les réceptions privées et le tourisme d'affaires. Nous avons apprécié l'accueil et la logistique qui nous ont permis de passer une journée complète sur place dans de bonnes conditions.



Emmanuel Pous

Le directeur du château de Gaillon, Emmanuel Pous, ancien conservateur régional des monuments historiques de la DRAC a fait une conférence sur l'histoire des jardins depuis leur création par les archevêques de Rouen et embellis au XVII^e siècle par André Lenôtre. Il a évoqué

Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, conseiller de Louis XII et légat du pape. C'est lui qui a fait construire et décorer le château de Gaillon, premier château Renaissance en France (1505). Emmanuel Pous est heureux



L'assemblée générale

que les plans des jardins soient très bien documentés, car il ne reste plus rien des jardins. Aussi est-il prévu de lancer un concours de paysagistes pour créer de nouveaux jardins qui évoqueront le passé mais sans restituer l'état du XVI^e et du XVII^e siècle, ce qui serait pharaonique. Nous aurons certainement l'occasion de reparler de ce projet, dont les enjeux nous ont été présentés lors d'une visite détaillée du site.



Laurence Maillard

Le dynamisme du département est illustré aussi par les actions de Euréka, l'agence d'activité de l'Eure. Elle a créé une place de marché qui rend facilement accessible les offres touristiques. Parmi ses publications, il est prévu un guide des jardins de l'Eure.

Quant à l'APJN elle-même, elle a lancé de nouveaux moyens de communication, qui ont été présentés lors de l'assemblée générale : Anne-Sophie Perez a expliqué les possibilités de la page Facebook APJN pour que les jardins adhérents à l'association puissent diffuser des informations au fil de l'eau sur leurs activités. Chantal Hubert a pris en charge une lettre trimestrielle, appelée *photosynthèse*, qui est envoyée par mail à tous les adhérents, ce qui représente 350 personnes.



Anne-Sophie Perez



Chantal Hubert

Index des parcs et jardins décrits dans les 17 dernières gazettes de l'APJN, par communes

164 jardins ont fait l'objet d'articles au cours des 17 dernières années. La liste ci-dessous indique le nom des propriétaires ou des responsables à la date du dernier article publié. Certaines personnes sont décédées depuis, ou ont vendu leur propriété. Il convient donc de vérifier, par exemple sur internet, si les conditions d'accès à ces jardins ont changé depuis lors.

• Acquigny, Château		• Eu, Château		• Le Vaudreuil, Château de La Motte
Bertrand et Agnès d'Esneval	N°32 p17 - N°34 p31-32 - N°45 p6-10	Ville d'Eu	N°36 p18-21	Marie-Paule Raoul-Duval
• Ancourt, Le Pontrancart		• Eu, Jungle Karlostachys		N°38 p14-16
Jean-Charles Bemberg	N°44 p6-10	Charles Boulanger	N°37 p11-13 - N°44 p11-15	• Les Monts du Roumois
• Angerville-Bailleul, Château de Bailleul		• Eu, Le Haut Plateau		Nicolas et Sandra Bichot
Ranga Brossais-Doliger	N°44 p4-36	Yvonne et Guy de Vaucorbeil	N°36 p27-28	N°47 p9-13
• Auzouville sur Ry, Jardin Plume		• Farceaux, Le Clos La Londe		• Lilly
Sylvain et Patrick Quibel	N°35 p36-37 - N°43 p7-11	Benoît et Marie-Noëlle Rihal	N°42 p31-33	Olivier et Geneviève Le Bertre
• Bardouville, La Ruine		• Fontaine-Guérard, La Grande Aulnaie		N°47 p36-38
Sybille et Bernard Mathieu	N°36 p32-33	Vincent et Catherine Delaporte	N°45 p16-18	• Limesy, La Coquetterie
• Beaumesnil, Château		• Fontaine La Soret		Louis-Melchior de Bagneux
Lancelot Guyot	N°31 p13-18 - N°32 p18 - N°39 p5-9	Irène Chardon	N°33 p35-37 - N°45 p19-21	N°37 p39-40
• Beaumesnil, Potager		• Fresne-Cauverville, Clos de Chanchore		• Limpiville, Vaudroc
Frédéric Lamblin	N°34 p27-28	Marie-Catherine et Laurent Lemoine	N°37 p27-28	Michel et Aude de Lillers
• Beaumont le Hareng, Jardins de Bellevue		• Galleville, Château		N°41 p18-21
Martine Lemonnier	N°35 p10-11	Aliette Gillet	N°34 p33-34	• Lyons-La-Forêt
• Beaumont le Hareng, Roses		• Giverny, Jardin de Monet		Christine et Philippe Pluchet
Daniel Lemonnier	N°35 p18-20	Académie des Beaux-Arts	N°37 p14-18	N°42 p37-38
• Bennetot, Manoir de Vertot		• Giverny, Musée des impressionnismes		• Lyons-La-Forêt, Arboretum
Olivier et Nathalie de Préville	N°40 p31-32	Académie des Beaux-Arts	N°37 p19-21	Emmanuel Boivin
• Bizy, château		• Gouy, MOMII-EN		N°38 p30-32
Isabelle Verger	N°32 p19 - N°33 p31 - N°46 p18-22	Jean-Marc et Béatrice Lucas	N°43 p27-29	• Lyons-La-Forêt, Jardin dessiné par Monet *
• Blainville-Crevon, Parc des Fagales		• Grancourt, La Baronne		N°42 p39-40
Pierre-Olivier et Brigitte Drège	N°43 p35-37	Georges et Ghislaine de Chezelles	N°32 p24	• Martainville, Château
• Bois-Guilbert, Jardin de sculptures		• Grigneuseville, Agapanthe		Thierry Hay
Jean-Marc et Stéphanie de Pas	N°33 p42-44 - N°41 p2-7	Alexandre Thomas	N°38 p33-36	N°40 p23-24
• Bois-Guillaume		• Gruchet le Valasse		• Massy, Artmazia
Philippe et Jacqueline Billard	N°43 p43-44	Anne-Marie et Pierre Quadreux	N°37 p37-38	Geoff Troll
• Bois-Héroult, château		• Hacqueville		N°33 p50-51
Edouard et Priscilla de Lamaze	N°33 p32-33 - N°43 p17-21	Bruno et Nicole Richer	N°44 p27-28	• Ménonval, Château
• Bolleville, Le Clos du Parc		• Harcourt, Arboretum		Benoît et Isabelle de Font-Réaulx
Bertrand et Brigitte de Beaunay	N°37 p33-34	Département de l'Eure	N°35 p38 - N°44 p1-5	N°32 p29-30 - N°41 p29-31
• Bonnemare, Château		• Hautot-sur-Mer *		Bernard Permentier
Sylvie et Alain Vandecandelaere	N°33 p34			N°34 p7 et 23
• Bonneval		• Hautot-sur-Mer, Les Pâts-Doux		• Mesnil-Geoffroy, Roses
Jean-Marc et Sybille Hefter-Louiche	N°37 p3-36	Serge Morax	N°44 p32-34	Anne-Marie et Hani Kayali
• Bosc-Roger sur Bucy, Valériennes		• Hénouville, Géraniums		N°35 p22-23 - N°44 p38
Michel et Marilyn Tissait	N°35 p32-33 - N°47 p3-8	Dominique Evrard	N°35 p15-17	• Miromesnil
• Bosmelet, Château		• Heudicourt, Château		Nathalie et Jean-Christophe Romatet
Alain Germain	N°34 p37-39 - N°41 p36-37 - N°46 p23-27	Yves et Béatrice Estève	N°37 p22-24	N°34 p40-42 - N°42 p1-6
• Bosroumois		• Heudreville-sur-Eure, Château		• Miserey, Château
François Richard	N°44 p39	Roger et Laure d'Orglandes	N°32 p21 - N°40 p35-37	Roselyne et Robert de Roumilly
• Bouquetot, Château de Bosc-Roger		• Heudreville-sur-Eure, La ferme de René		N°35 p24-25
Philippe Biala-Derangère	N°43 p33-34	René Godefroy	N°38 p25-26	• Mont Saint Aignan
Bracquetuit, Manoir du Bornier		• Imbleville, Château		Marie-Agnès et Philippe Lecrosnier
Jérôme Marcadé	N°39 p32-34	Marie-Hélène et Hans Kourimsky	N°32 p22-23	N°45 p31-33
• Cailly sur Eure, Manoir du Mailloc		• Jumièges, Abbaye		• Montaure
Olivier et Aude de Vrégille	N°32 p27-28 - N°34 p28-29 - N°44 p29-31	Département de Seine-Maritime	N°39 p37-39	Martine Dulcloux
• Cany-Barville, Château		• La Chapelle sur Dun, Château Saint Jean		N°34 p6 - N°47 p39-41
Thierry et Laure Normand	N°45 p28-30	Madame Bardot	N°43 p41-42	• Montérolier, Jardin du Mesnil
• Chamblac, Château de Bonneville		• La Chapelle sur Dun, Jardin de sculptures		Philippe et Catherine Quesnel
Charles-Edouard et Laure de Broglie	N°39 p23-25	Robert et Corinne Arnoux	N°41 p14-17	N°39 p25-26
• Champ de Bataille, Château		• La Croisille, Le Moulin		• Montigny, La maison à la girouette
Jacques Garcia	N°36 p5-8	Anne et Henry de Changy	N°32 p25	Patrick et Martine Bron
• Clères, collections botaniques		• La Croix-Saint-Leufroy		N°46 p42-44
Thierry Hay	N°42 p7-11	Catherine et Beaudoquin Monnoyer	N°36 p34-37	• Montigny, Le Clos du Paon
• Cottévrard		• Le Bec Hellouin, Permaculture		Dominique Evrard
Marie-Odile et Jean-Claude Simmotel	N°42 p34-36	Charles et Perrine Hervé-Gruyer	N°40 p12-15	N°46 p39-41
• Criel sur Mer, Les Près		• Le Blanc Buisson, Château		• Montmain, Jardins d'Angélique
Dominique Tailleux	N°34 p22	Eric et Maité de La Fresnay	N°32 p26	Gloria et Yves Le Bellegard
• Croixdalle		Le Havre, Jardin du Silence		N°37 p25-26
Laura Savoie	N°36 p31	Carmel de la Transfiguration	N°37 p9-10	• Normanville, Jardin d'Anne-Marie
• Daubeuf-Serville, Château		• Le Havre, Jardin japonais		Anne-Marie et Joseph Hauville
Jérémie et Guyonne Delécourt	N°40 p2-6	Port Maritime du Havre	N°36 p22-23	• Normanville, Le Chat lunatique
• Doudeville		• Le Havre, Jardins Suspendus		Brigitte Martin
Arnaud et Nathalie Brunel	N°47 p20-23	Ville du Havre	N°36 p9-11	N°36 p24
• Ecardenville sur Eure, Moulin de l'Angle		• Le Havre, un balcon sur la ville		• Notre Dame de Bondeville, Jardin Zen
Evelyne Murat	N°32 p20 - N°33 p41	Jean-François et Anita Lampis	N°47 p28-31	Gilles Touret
• Emalleville, Château		• Le Mesnil-Jourdain, Manoir d'Hellenvilliers		N°40 p28-30
Arnaud et Frédérique Tourtoulou	N°42 p19-21	Guillaume et Amélie Réveilhac	N°44 p23-26	• Notre Dame de Bondeville, Roseraie
• Epreville-près-le-Neubourg, La Mare aux Trembles		• Le Mont-Cauvaire, Château du Rombosc		Municipalité
Thérèse et Pierre Gibert	N°36 p25-26	Yves et Nathalie Mahiu	N°42 p15-18	N°44 p40
• Etelan, Château		• Le Thuit Saint Jean, Hydrangéas		• Notre-Dame de Gravéchon
Alain et Marc Boudier	N°40 p25-27	Françoise Buisson	N°35 p13-14	Samuel Craquelin
• Etretat, Jardin russe		• Le Troncq		N°39 p35-36
Alexandre Grivko	N°40 p7-1	Philippe Austruy	N°36 p12-15	• Offranville, Les Hêtres
				Bertrand Levasseur
				N°38 p27-29
				• Offranville, Parc William Farcy
				Municipalité
				N°44 p40 - N°45 p1-5
				• Orcher, Château
				Jean-Charles et Laure d'Harourt
				N°44 p19-22
				• Paluel, Le Clos des fées
				Municipalité
				N°47 p14-16
				• Petit-Couronne, Manoir de Corneille
				Sophie Fourny-Dargère
				N°34 p44-45
				• Pinterville, Château
				Jean-Luc et Edith de Feuandard
				N°41 p32-35
				• Port-Jérôme-sur-Seine, Manoir de la Chesnée
				Didier et Marie-Odile Lebreton
				N°47 p32-35
				• Pressagny-l'Orgueilleux, château de Chesnay
				Francine Henrich
				N°33 p45-47
				• Quevillon, Asperges
				Philippe Monville
				N°34 p24
				• Quièvrecourt
				Louis Renaudin
				N°33 p48-49
				• Quincampoix, Jardin des Espaces
				Gérard Gros et Chantal Baudouin
				N°47 p17-19
				• Radepond
				Sylvain Lebaillif
				N°32 p31

• Rambures, Château Charles-Henri de Blanchard	N°44 p40	• Saint Victor l'Abbaye, Jardins d'Humesnil Dominique et Jean Buquet	N°40 p20-23	• Varengeville, Le Bois de Morville Pascal Cribier	N°36 p16-17
• Réalcamp, La Mayola Henri Desjouquer	N°36 p29-30	• Saint Wandrille, Abbaye Dominique et Jean Buquet	N°32 p33	• Varengeville, Le Bois des Moutiers Antoine Bouchayer	N°35 p29-31
• Rebets, Maraîchage Vincent et Corinne d'Arboval	N°34 p25-26	• Sainte Marguerite sur Mer, Le Vasterival Irène Sturdza	N°35 p27-29 - N°43 p1-6	• Varengeville, Le Clos Normand Constance Karger	N°37 p29-30
• Ronfrebosc André-Pierre Desjardins	N°41 p8-10	• Sainte-Marguerite-sur-Mer Isabel Canovas-Grunelius	N°41 p26-28	• Varengeville, Le Val d'Ailly Bernard et Claire Woronoff	N°45 p22-24
• Rouen, Jardin d'Albane Julien Goossens	N°35 p49	• Sainte-Marguerite-sur-Mer, L'Aube des fleurs Mark Brown	N°37 p5-8	• Varengeville, L'Etang de l'Aunay Jean-Louis Dantec	N°38 p5-9
• Rouen, Jardin des Plantes Ville de Rouen	N°35 p8-9 - N°38 p37-41 - N°44 p41	• Sauchay-le-Haut Catherine Cotelle	N°40 p33-34	• Varengeville, Manoir de l'Eglise Xavier de Bayser	N°37 p31-32
• Sahurs, Sqouence Cyril et Laetitia Wolkonsky	N°39 p18-22	• Sauchay-le-Haut Christian et Lesley Velten Jameson	N°43 p38-40	• Varengeville, Shamrock Corinne Mallet	N°35 p5-7
• Saint Jean du Cardonay, Pommes de terre Daniel et Danièle Pytel	N°35 p34-35	• Sotteville-sur-Mer, Le Mesnil Gaillard Michèle et Patrice Laurent	N°46 p28-32	• Vascoeil, Château Marie-Laure Papillard	N°33 p38-40
• Saint Just, Château Xavier Lalloz	N°32 p32 - N°33 p28-30 - N°34 p35-36	• Thil Manneville, Prairie fleurie Denis et Martine Offroy	N°39 p26-28	• Veauville-lès-Quelles, Clos des Grives Alain et Chantal Gardeur	N°38 p17-20
• Saint Martin de Boscherville, Abbaye Serge Conreux	N°34 p46-47 - N°46 p9-13	• Thuit-Signal François Jolivet	N°41 p11-13	• Veules-les-Roses, Moulin des Cressonières Chantal de Crépy	N°45 p25-27
• Saint Martin de Boscherville, Ferme des Templiers Josette Ratier	N°34 p48	• Vandrimare, Château Gilles et Marie-Christiane de la Conté	N°35 p26	• Vibeuf, Bambous Jean-Louis Legrand	N°35 p20-22
• Saint Martin de Boscherville, Jardin de Gil Catherine et Jacques Levasseur	N°39 p29-31	• Varengeville Gérard Morax	N°44 p35-37	• Villequier N°46 p14-17	N°46 p14-17
• Saint Pierre de Manneville, Manoir de Villers Anne-Marie Méry de Bellegarde	N°39 p15-17	• Varengeville, Jardin de l'Atelier Paul et Béatrice Le Blan	N°38 p10-13	• Villers-Ecalles, Les Florimanes Marie-Claire et Didier Lerevert	N°38 p21
• Saint Pierre de Varengeville, Centre d'Art Contemporain Matmut	N°45 p11-15	• Varengeville, Jardin japonais * N°41 p22-25	N°41 p22-25	• Ymare Annick Campin	N°38 p22-24
• Saint Pierre le Vieux, Château d'Herbouville Danièle Seguinet-Lagelouze	N°34 p30	• Varengeville, Jardin nourricier * N°46 p36-38	N°46 p36-38	• Yvécrique, Le Clos des Séquoias Jean-Robert Gedon	N°45 p37-41
• Saint Saëns Stanislas et Pauline de Laboulaye	N°47 p24-27	• Varengeville, La Maison Bleue François Chevalier	N°42 p28-30	• Yville, Château Nick et Freida Walker	N°35 p33-34 - N°44 p16-18
		• Varengeville, L'Athanor Christian et Béatrix Derveloy	N°42 p25-27		

* Jardin dont les propriétaires ont souhaité rester anonymes

La gazette des parcs et jardins

NUMÉROS PRÉCÉDENTS : Vous pouvez les consulter gratuitement sur le site <http://parcs-jardins-normandie.fr> et vous procurer les derniers numéros de cette revue, au prix unitaire de 9€ jusqu'au n° 39 et au prix de 13€ à partir du n° 40, en adressant au Rédacteur en chef, Benoît de Font-Réaulx, 26 rue Singer, 75016 Paris, un chèque émis à l'ordre de l'APJN.

Pour ceux qui souhaitent plusieurs exemplaires, une remise de 10% sur les prix ci-dessus s'applique à partir de 5 gazettes commandées ou de 20% à partir de 10 gazettes.



N° 46 : Le Jardin du Mesnil - Les jardins de l'Abbaye St-Georges de Boscherville - Le musée Victor Hugo - La saga du parc de Biy - Un souffle nouveau à Bosmelet - Le Mesnil Gaillard - La Croix-St-Léufroy - Un jardin beau et nourricier - Un trésor de collectionneur à Montigny - La maison à la girouette



N° 43 : Le Vasterival - Jardin Plume - Mesnil-Geoffroy - Bois-Hérouet - Moulin d'André - Momji-En - Jardin de la Vallée - Château du Bosc-Roger - Les Fagales - Prieuré de Sauchay - Hautot-sur-Mer - Bois-Guillaume - Manoir du Simplon



N° 40 : Domaine du Grand Daubef - Jardins d'Etréat - Permaculture au Boc-Hérouin - Jardins d'Humesnil - Château de Martainville - Château d'Etelan - Jardin Esprit Zen à Notre Dame de Bondeville - Manoir de Vertot - Jardin de Vivaces en Pays de Caux - Une turbine à Heudreville



N° 37 : L'aube des fleurs de Mark Brown - Carmel du Havre - Jungle Karlostachys - Giverny : Monet, Musée des impressionnismes - Heudicourt - Jardins d'Angélique - Clos de Chanchore - Le Clos normand et le Manoir de l'Eglise à Varengeville - Bonneval - Gruchet le Valasse - Limesy



N° 45 : Le Parc William Farcy - Château d'Acquigny - Matmut - Fontaine-Guérard - Fontaine-la-Soret - Val d'Iilly - Moulin sur la Veules - Château de Cany - Mont Saint Aignan - Château de Bailleul - Yvécrique



N° 42 : Miromesnil - Clères - Château Saint Jean - Le Rombosc - Emalleville - Normandville - L'Athanor et La Maison Bleue à Varengeville - Le Clos La Londe - Cottévard - Lyons-la-Forêt



N° 39 : Château de Beaumesnil - Jardin du Mesnil - Manoir de Villers - Soquence - Château de Bonneville - Prairie fleurie au Thil Manneville - Jardin de Gill - Le Bonrier - Jardin du Telhuet - Jumièges



N° 36 : Champ de Bataille - Jardins suspendus du Havre - Château du Troncq - Le Bois de Morville - Château d'Eau - Jardin japonais du Havre - Le Chêne lunatique - La Mare aux Tremblets - Le Haut Plateau à Eu - La Mayola à Réalcamp - Jardin de Laura Savoie - La Ruine - La Croix-Saint-Léufroy



N° 44 : L'arboretum d'Harcourt - Pontrancart - Jungle Karlostachys - Château de Ville - Château d'Orcher - Manoir d'Hellenvilliers - Hacqueville - Manoir de Mailloz - Les Pâts-Doux - Varengeville-sur-Mer



N° 41 : Bois-Guilbert - Ronfrebosc - Thuit-Signal - Robert Arnoux à La Chapelle sur Dun - Limpiville - Varengeville - Sainte-Marguerite sur Mer - Ménerval - Pinterville - Bosmelet



N° 38 : Varengeville - L'étang de Launay et le jardin de l'Atelier - Château de la Motte au Vaudreuil - Le Clos des grives à Veuleilles-Quelles - La ferme de René à Heudreville-sur-Eure - Les Hêtres à Offranville - Arboretum de Lyons la Forêt - Agapanthe - Jardin des plantes de Rouen



N° 35 : 17 jardins de collection - Hydrangées à Shamrock - Fuchsias à Rouen - Hélierbes et Mécognosia au Jardin de Bellevue - Hydrangées du Thuit-Saint-Jean - Géraniums à Hénouville - Roses de Daniel Lemmonier - Bambous à Vibeuf - Roses à Mesnil-Geoffroy et à Miserey - Agrumes à Vandrimare - Le Vasterival - Le Bois des Moutiers - Valérianes - Houx à Yville - Pommes de terre à St-Jean du Cardon

ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS DE NORMANDIE – Eure et Seine-Maritime

Jardin des Plantes, 114 ter av des Martyrs de la Résistance, 76100 Rouen

site internet : <http://parcs-jardins-normandie.fr>

Courriel : contact@parcs-jardins-normandie.fr

LA GAZETTE DES PARCS ET JARDINS

Directeur de la Publication : Edith de Feuardent - edfeuardent@gmail.com

Rédacteur en chef : Benoît de Font-Réaulx - bdefontreaulx@yahoo.fr

Mise en page et fabrication : Isabelle Panaud - isabellepanaud@gmail.com

Imprimé en France : imprimerie-roques.com



Retrouvez tous nos articles (y compris ceux des années antérieures) sur notre site : <http://parcs-jardins-normandie.fr>

Ce site comprend des informations sur les jardins ouverts au public en Haute-Normandie, ainsi que sur les activités de notre association.

Ont contribué à cette publication :

Chantal Baudouin - Anne Belhoste Dugas - Nicolas Bichot Nathalie Brunel - Samuel Craquelin - Marc Domange Pierre-Olivier Drège - Serge Favenec - Edith de Feuardent Jean-Luc de Feuardent - Mei Ling Flayelle - Benoît de Font-Réaulx - Gérard Gros - Anita Lampis - Charlotte Latigrat Olivier Le Bertre - Didier Lebreton - P. Smith - Marylin Tissait Michel Tissait - Vincent Vivès.

N°47 - Avril 2025 - N° ISSN 2264-6388



APJN



La Gazette des PARCS et JARDINS



Parc du château de La Mésangère

L'Association des Parcs et Jardins de Normandie – Eure et Seine-Maritime - présente dix jardins dont certains sont largement ouverts au public et d'autres demeurent secrets.

Le Clos des fées

parcs-jardins-normandie.fr

